LE MAGHREB

Le Quotidien de l'Économie

● MARCHÉ LOCAL POUR LES BANQUES ET LES ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS

La Banque d'Algérie réglemente le marché de l'or

(P4)

● LES MIDTERMS AMÉRICAINES DE 2026 :

Trump face à la crise du modèle maga

(Pages 8 et 9)



LABORATOIRES DE CONFORMITÉ AUX FRONTIÈRES

L'Algérie se dote d'un bouclier scientifique pour protéger le consommateur et l'économie nationale

C'est une révolution silencieuse, mais décisive, pour la protection de l'économie nationale et de la santé des Algériens. Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a inauguré hier, deux laboratoires d'analyse de la qualité aux frontières, réalisés au niveau du port d'Alger et de l'aéroport international d'Alger. Une inauguration qui marque le début d'un vaste réseau national, voulu par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors de la réunion du Conseil des ministres tenue le 7 juin 2026, portant sur la création de laboratoires de contrôle au niveau de l'ensemble des ports et aéroports du pays.

(Lire en Page 3)











● HUILE DE TABLE

Pas de pénurie, les producteurs tournent à pleine capacité pour approvisionner le marché

(P4)

● PALESTINE OCCUPÉE

Près de deux millions de Palestiniens ont besoin d'une aide urgente à Gaza

(P12)

La Russie ouvre ses marchés au Bitcoin, à l'ether et à l'USDT



La Banque centrale de Russie a autorisé la négociation du Bitcoin, de l'ether et du Tether USDT sur les plateformes boursières nationales, dans le cadre d'une réglementation entrant en vigueur le 17 novembre.
La directive, publiée vendredi, établit une liste d'actifs numériques que les opérateurs de marché pourront admettre à la négociation et fixe un plafond annuel d'achat pour les investisseurs ne disposant pas du statut d'investisseur qualifié.
Ces derniers pourront acheter jusqu'à 300 000 roubles (3 660 dollars) d'actifs par année civile auprès de chaque courtier.
Le texte classe le bitcoin et l'ether, la cryptomonnaie native du réseau Ethereum, parmi les monnaies numériques admissibles. Il inscrit séparément le Tether USDT sur cette même liste, dans la catégorie des instruments numériques étrangers.
Dans une précédente présentation du dispositif, la Banque de Russie avait indiqué que les investisseurs non qualifiés n'auraient accès qu'aux cryptomonnaies les plus liquides, afin de limiter leur exposition à des variations de cours brutales et imprévisibles.
Les critères de sélection comprennent la capitalisation boursière, le volume quotidien moyen des échanges et un historique de cotation d'au moins cinq ans sur des plateformes étrangères.
Les investisseurs qualifiés pourront acheter sans plafond des cryptomonnaies négociées sur les marchés boursiers et de gré à gré, selon la banque centrale. Tous les investisseurs, quel que soit leur statut, devront passer un test et prendre connaissance des risques liés à l'investissement dans les cryptoactifs avant d'effectuer des transactions.

France : deux morts, dont une fillette de 7 ans dans un accident de car dans l'Ain



Deux personnes, dont une fillette de 7 ans et un jeune homme de 18 ans, ont perdu la vie vendredi matin dans un accident de car survenu dans le département de l'Ain, dans l'est de la France.
Une vingtaine de personnes ont également été blessées, dont quatre grièvement. Une enquête a été ouverte pour « homicide routier » et « blessures routières aggravées », selon les informations rapportées par Franceinfo. L'accident s'est produit vers 7h30 sur la route départementale D22, dans le secteur de Lent, à une dizaine de kilomètres au sud de Bourg-en-Bresse. Le car, qui assurait une liaison interurbaine entre Lyon et Bourg-en-Bresse, a quitté la chaussée avant de terminer sa course dans un fossé et de heurter un arbre. « Le car a quitté la route et heurté un arbre dans le fossé », a déclaré le maire de Lent, Yves Cristin, selon Franceinfo. Selon la procureure de la République de Bourg-en-Bresse, Karine Malara, quatre personnes ont été grièvement blessées et le pronostic vital est engagé pour deux d'entre elles. Au total, 49 personnes se trouvaient à bord du véhicule, dont « une quinzaine de scolaires », a précisé le ministre des Transports, Philippe Tabarot.
D'importants moyens de secours ont été déployés sur les lieux de l'accident. L'intervention a mobilisé quatre appareils aériens, 50 gendarmes, 102 pompiers répartis dans 58 véhicules ainsi que huit structures mobiles d'urgence et de réanimation.
Le préfet de l'Ain, la procureure de la République et le président du conseil régional d'Auvergne-Rhône-Alpes, Fabrice Pannekoucke, se sont rendus sur place pour suivre les opérations.

France : les Banques alimentaires lancent leur 42e collecte annuelle face à la hausse de la précarité



Les Banques alimentaires françaises ont lancé vendredi 6 novembre leur 42e collecte annuelle, avec l'objectif de réunir l'équivalent de 20 millions de repas face à la progression de la pauvreté dans le pays, selon franceinfo.
Organisée jusqu'au dimanche 8 novembre, l'opération prévoit plus de 9 000 points de collecte dans les supermarchés, les établissements scolaires et les mairies. Les denrées et produits de première nécessité recueillis seront redistribués à plus de 6 000 associations et centres communaux d'action sociale (CCAS) partenaires.
Interrogé par franceinfo, Pascal Brice, président de la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS), a appelé à la mobilisation, soulignant que les Banques alimentaires avaient « besoin de la générosité du public » pour répondre aux besoins croissants des personnes en difficulté.
Il a également alerté sur les difficultés financières des structures de solidarité, confrontées à une hausse de leurs charges et à une baisse des financements publics qui fragilisent leur capacité d'action.
Selon lui, cette situation menace à la fois les personnes les plus vulnérables et la cohésion nationale. Il a plaidé pour des politiques publiques renforçant leur protection.
Le président de la FAS a invité les personnes qui en ont les moyens à contribuer à cet effort par l'impôt ou les dons, et les entreprises à se mobiliser davantage. Il a aussi souligné la progression de la pauvreté parmi les travailleurs, liée notamment à des rémunérations insuffisantes.
La collecte se poursuit jusqu'à dimanche dans les différents points de mobilisation à travers la France.

Amsterdam : la police évacue des militants d'un chantier de Microsoft

La police néerlandaise est intervenue vendredi après l'occupation par des militants propalestiniens du chantier d'un futur centre de données de Microsoft à Amsterdam, a rapporté la chaîne publique NOS.
Des dizaines de manifestants ont pénétré sur le site, dans le quartier de Sloterdijk, vers midi. Le collectif Geef Tegengas a, de son côté, affirmé que plusieurs centaines de personnes avaient participé à l'occupation.
Certains manifestants sont partis volontairement, tandis que la police a commencé à évacuer les autres. Les forces de l'ordre avaient averti que les personnes refusant de quitter les lieux pourraient être arrêtées.
Selon la police, des manifestants sont montés sur une grue et sur le toit du bâtiment en construction après avoir pénétré sur le chantier.
Une personne a été arrêtée, soupçonnée d'avoir entravé les travaux, et un policier a été légèrement blessé pendant l'intervention.
L'occupation a coïncidé avec une manifestation prévue par l'organisation écologiste Fossielvrij NL, qui s'oppose à la construction de centres de données, notamment en raison de leur consommation énergétique.
Certains manifestants brandissaient des drapeaux palestiniens et des banderoles dénonçant les liens présumés de Microsoft avec Israël. Un manifestant aurait affirmé que l'armée israélienne était cliente du groupe.
Microsoft a déclaré respecter le droit de manifester pacifiquement, tout en précisant ne pas cautionner les actions illégales ou les activités mettant en danger la sécurité publique.

Belgique : le roi Philippe refuse la démission du Premier ministre Bart De Wever

Le roi des Belges Philippe a refusé la démission du Premier ministre Bart De Wever et lui a demandé de reprendre immédiatement les négociations budgétaires, qui n'avaient pas abouti.
Dans un communiqué, le Palais royal de Belgique a indiqué que le roi Philippe avait reçu le Premier ministre Bart De Wever au Palais royal.
Selon le communiqué, les dirigeants des cinq partis composant la coalition, que le roi a également reçus, ont fait part de leur volonté de conclure les négociations budgétaires dans les meilleurs délais et de parvenir à un accord sur un plan budgétaire solide pour les trois prochaines années.
Les chefs de parti se sont engagés à être prêts à faire des concessions afin de parvenir à un accord au sein du gouvernement, précise le communiqué, ajoutant que le roi Philippe a souligné la nécessité de trouver un équilibre entre la préservation de la cohésion sociale et le soutien à la croissance économique.
À l'issue de ces consultations, le roi Philippe a décidé de ne pas accepter la démission de De Wever et a demandé au Premier ministre de reprendre immédiatement les négociations budgétaires, selon le communiqué.
De Wever informera le roi, lundi 16 novembre, de l'état d'avancement des négociations, ajoute la même source.
En Belgique, les négociations budgétaires menées le 1er novembre entre les partenaires de la coalition avaient échoué en raison de divergences sur l'ampleur de la hausse des impôts et des réductions à appliquer aux dépenses publiques afin de réduire le déficit budgétaire.
De Wever avait présenté sa démission au roi Philippe le 2 novembre. Le souverain avait alors reporté sa décision et rencontré les dirigeants des cinq partis composant la coalition.
Dans un discours prononcé jeudi à la Chambre des représentants, le Premier ministre avait qualifié l'échec des négociations budgétaires de « grave échec pour le gouvernement ».

LABORATOIRES DE CONFORMITÉ AUX FRONTIÈRES

L'Algérie se dote d'un bouclier scientifique pour protéger le consommateur et l'économie nationale

C'est une révolution silencieuse, mais décisive, pour la protection de l'économie nationale et de la santé des Algériens. Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a inauguré hier, deux laboratoires d'analyse de la qualité aux frontières, réalisés au niveau du port d'Alger et de l'aéroport international d'Alger. Une inauguration qui marque le début d'un vaste réseau national, voulu par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors de la réunion du Conseil des ministres tenue le 7 juin 2026, portant sur la création de laboratoires de contrôle au niveau de l'ensemble des ports et aéroports du pays. Pour garantir l'entrée sur le marché national uniquement de produits de bonne qualité, conformes aux normes internationales, et mettre fin à l'invasion des produits contrefaits, frauduleux ou dangereux pour la santé du consommateur algérien. Le Premier ministre a d'abord inauguré le laboratoire réalisé au port d'Alger, avant de se rendre à l'aéroport international d'Alger pour procéder à l'inauguration du second laboratoire. Réalisées en un temps record par l'Établissement central de construction (ECC), relevant du ministère de la Défense nationale (MDN), ces structures s'inscrivent dans le cadre du projet de réseau national de laboratoires d'analyse de la qualité aux frontières. La cérémonie s'est déroulée en présence de membres du Gouvernement, d'un représentant du MDN, du ministre, wali d'Alger, M. Mohamed Abdenour Rabehi, ainsi que des responsables du port d'Alger et de l'aéroport international d'Alger.
À cette occasion, le Premier ministre a suivi des explications sur les différentes étapes et les mécanismes d'analyse et d'examen en laboratoire, avant d'inspecter les équipements et les moyens mobilisés pour le contrôle des produits destinés à la consommation. Il a échangé avec les responsables des deux laboratoires sur la nature des missions qui leur sont confiées, insistant sur la nécessité de renforcer le contrôle et de faire preuve de la plus grande vigilance et rigueur dans l'accomplissement de ces missions, en soumettant les produits importés aux examens et analyses nécessaires pour vérifier leur conformité aux normes de qualité et de sécurité, en vue de préserver la santé des consommateurs.
Dans une déclaration à la presse, M. Sifi Ghrieb a souligné l'importance de la contribution de ces laboratoires dans la protection de l'économie nationale contre la contrefaçon des produits non conformes, qui constituent un danger sur la santé des consommateurs algériens.
Il a expliqué que ces laboratoires, créés conformément aux instructions du président de la République, constitueront "un plus et une protection pour l'économie nationale" car, a-t-il dit, ils permettront un contrôle rapide des marchandises et faciliteront leur transit. Le Premier ministre a également salué la contribution de divers secteurs à la concrétisation de ces structures.

POURQUOI CES LABORATOIRES CHANGENT TOUT ?

Jusqu'à présent, une grande partie des produits importés entrait sur le territoire national avec des contrôles documentaires, ou des prélèvements envoyés vers des laboratoires éloignés, avec des délais parfois longs. Résultat : des marchandises douteuses pouvaient se retrouver sur les étals avant même que les résultats d'analyse ne soient connus, et des opérateurs malhonnêtes profitaient de cette faille pour écouler des produits de mauvaise qualité.
Avec les nouveaux laboratoires aux frontières, le contrôle se fait à la source, au moment même de l'entrée. L'inauguration de ces deux laboratoires s'inscrit dans le cadre du renforcement des capacités de contrôle en laboratoire au niveau des postes frontaliers et des mécanismes de lutte contre la fraude, en soumettant les produits importés, toutes catégories confondues, aux analyses et contrôles requis avant leur commercialisation et leur mise à la disposition des consommateurs.
Cette initiative s'inscrit également dans le cadre d'une approche globale visant à assurer un contrôle rigoureux sur toute la chaîne d'approvisionnement et à lutter contre les différentes pratiques frauduleuses, grâce à des analyses de laboratoire précises permettant de détecter les cas de fraude, d'en déterminer la nature et de prendre les mesures légales qui s'imposent, de manière à garantir la sécurité des produits et à protéger la santé des citoyens. C'est donc un double objectif : sanitaire et économique. Sanitaire, parce qu'il s'agit de protéger le citoyen contre les produits toxiques, périmés, frelatés ou contrefaits. Économique, parce qu'il s'agit de protéger le producteur national contre la concurrence déloyale des produits bas de gamme qui inondent le marché à bas prix, et de renforcer l'économie nationale sur des bases scientifiques et modernes.

QUELLES MISSIONS ?

Les missions de ces laboratoires, relevant du Centre algérien du contrôle de la qualité et de l'emballage (CACQE), sous la tutelle du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, consistent essentiellement à protéger la santé et la sécurité du consommateur et à s'assurer de la conformité des produits aux normes et caractéristiques légales et réglementaires qui leur sont applicables. Le contrôle repose sur une approche intégrée prévoyant deux niveaux d'analyse. Le premier consiste en une analyse rapide effectuée aux frontières, permettant d'obtenir des résultats dans des délais allant de quelques minutes à quelques heures et d'orienter immédiatement les cargaisons. Un produit conforme est libéré rapidement, un produit suspect est bloqué. C'est un gain de temps énorme pour les importateurs honnêtes, qui ne verront plus leurs marchandises bloquées pendant des semaines au port, et une barrière infranchissable pour les fraudeurs. Le second niveau concerne les analyses de confirmation réalisées au niveau des laboratoires nationaux, pour les cas plus complexes, qui nécessitent des examens approfondis. Les analyses couvrent un large éventail de produits. Côté alimentaire : les huiles, les épices, les viandes, le miel, le lait et ses dérivés, les céréales et les compléments alimentaires. Des produits de consommation quotidienne, où la fraude est la plus fréquente : huile mélangée, miel artificiel, lait en poudre non conforme, épices colorées avec des substances chimiques. Côté non alimentaire : les produits cosmétiques, les détergents, les matériaux d'emballage, les jouets, les textiles et les médicaments. Là aussi, les risques sont majeurs : crèmes éclaircissantes contenant du mercure, jouets avec des peintures toxiques au plomb, détergents dangereux, médicaments contrefaits.
Mais le contrôle ne s'arrête pas à l'alimentaire et au cosmétique. Le Premier ministre a particulièrement insisté sur un domaine souvent oublié, mais vital : les pièces détachées pour véhicules. Désormais, les pièces de rechange importées devront respecter les normes internationales. Fini les plaquettes de frein contrefaites qui ne freinent pas, les filtres qui abîment les moteurs, les pièces de suspension qui cassent au premier dos d'âne. C'est une question de sécurité routière, et donc de vies humaines.
Des analyses biologiques et physico-chimiques sont aussi réalisées afin de détecter les contaminants, les fraudes et les contrefaçons.
Ces contrôles s'appuient également sur des techniques d'analyse modernes, notamment la spectroscopie dans le proche infrarouge, ainsi que des techniques de détection des métaux lourds, des résidus de pesticides et des toxines naturelles et microbiennes, avec une capacité de plus de 190 analyses par jour.
Une capacité qui permettra de traiter un flux important de marchandises sans ralentir le commerce.

UN RÉSEAU NATIONAL EN CONSTRUCTION

Alger n'est que le début. Ce réseau devrait être progressivement généralisé à travers les ports et postes frontaliers, notamment à Oran, Béjaïa, Skikda, Annaba, Mostaganem, Jijel et Tlemcen, afin de parvenir à la mise en place d'un réseau national intégré couvrant les ports, les aéroports et les postes frontaliers terrestres.
À terme, chaque point d'entrée du territoire national sera doté de son propre laboratoire. Aucune marchandise ne pourra entrer sans être contrôlée. C'est une première dans l'histoire du commerce extérieur algérien.
Cette généralisation est stratégique. Les fraudeurs, bloqués à Alger, pourraient être tentés de passer par d'autres ports. Avec un réseau complet, cette échappatoire disparaîtra.

LUTTER CONTRE LA FRAUDE, PROTÉGER LE PRODUCTEUR LOCAL

Au-delà de la santé, ces laboratoires sont une arme contre la fraude économique. La contrefaçon coûte chaque année des milliards de dinars à l'État en manque à gagner fiscal, et aux entreprises algériennes en perte de parts de marché.
En garantissant que seuls les produits conformes entrent, l'État rétablit une concurrence loyale. Le producteur algérien qui respecte les normes ne sera plus concurrencé par un produit importé deux fois moins cher parce que fabriqué avec des matières premières interdites.



C'est aussi un message envoyé aux partenaires commerciaux étrangers : l'Algérie est un marché exigeant, qui applique les mêmes normes que les grandes économies. Ceux qui veulent exporter vers l'Algérie devront respecter la qualité.

UNE ÉCONOMIE SUR DES BASES SCIENTIFIQUES ET MODERNES

L'installation de ces laboratoires traduit une vision : passer d'un contrôle administratif à un contrôle scientifique. La qualité ne se déclare plus, elle se prouve par l'analyse. Pour le consommateur algérien, c'est la garantie que ce qu'il achète pour ses enfants, pour sa famille, pour sa voiture, a été vérifié. Pour l'économie, c'est la garantie que la valeur ajoutée reste dans le pays, et que la confiance revient.
L'Algérie ne veut plus être un dépotoir pour les produits non conformes. Elle veut être un marché de qualité, protégé, moderne et souverain. La bataille pour la qualité commence désormais aux frontières.

Hamza B.

LA CONJONCTURE

Par R. N.

L'industrie automobile algérienne entre dans une nouvelle phase

Le ministre de l'Industrie, Farid Kourtel, a reçu, samedi au siège du ministère, une délégation de la société « Hyundai Motor Manufacturing Algeria ». La rencontre s'est tenue en présence de représentants d'entreprises coréennes de sous-traitance opérant dans le domaine de la fabrication de pièces détachées et de composants automobiles, ainsi que de cadres du ministère. Selon le communiqué du ministère de l'Industrie, cette rencontre est consacrée à l'évaluation de l'état d'avancement du projet d'investissement de la société « Hyundai Motor Manufacturing Algeria » en Algérie en vue du lancement effectif de la fabrication. Autrement dit, on ne parle plus de projet sur papier, mais de mise en production concrète. Hyundai, l'un des plus grands constructeurs mondiaux, se prépare à fabriquer en Algérie.
La rencontre a permis également d'examiner les moyens de développer les partenariats industriels avec les fournisseurs et les entreprises coréennes de sous-traitance, tout en élargissant les opportunités de coopération avec les opérateurs locaux, notamment les entreprises algériennes de sous-traitance, afin de renforcer la production locale des composants automobiles et d'augmenter le taux d'intégration locale.
C'est l'enjeu central du projet. L'Algérie ne veut plus se contenter du simple montage de véhicules importés en kits. Elle veut une véritable industrie : des pièces fabriquées localement, des emplois qualifiés, un transfert de technologie, et un taux d'intégration qui augmente année après année.
La présence des sous-traitants coréens aux côtés de Hyundai est un signal fort. Ces entreprises, spécialisées dans les pièces détachées, les composants électroniques, les sièges, les plastiques et les systèmes de freinage, pourraient s'installer en Algérie ou nouer des partenariats avec des entreprises algériennes. L'objectif est clair : créer un écosystème industriel complet autour de l'usine Hyundai, et non une simple chaîne d'assemblage isolée.
Pour les sous-traitants algériens, c'est une opportunité historique. En travaillant avec les standards coréens, parmi les plus exigeants au monde, ils pourront monter en qualité, obtenir des certifications internationales et fournir ensuite d'autres constructeurs présents ou à venir en Algérie. La même source précise que le secteur de l'industrie continuera d'accompagner ce projet et de lui apporter le soutien nécessaire à la satisfaction de ses exigences, à travers le renforcement de la coordination avec les différentes parties concernées, en vue d'accélérer son entrée en production.
Le ministère s'engage donc à lever les obstacles administratifs, à coordonner avec les douanes, l'énergie, le foncier industriel et la formation, pour que l'usine entre en production dans les délais. Cette volonté s'inscrit dans la stratégie nationale de relance de l'industrie automobile, après des années d'arrêt. L'Algérie, qui dispose d'un marché intérieur de plus de 45 millions d'habitants et d'une position géographique idéale vers l'Afrique et l'Europe, veut redevenir une base de production automobile régionale.
Avec Hyundai, l'Algérie mise sur un partenaire de poids, capable d'apporter volume, qualité et exportation. Si le taux d'intégration locale est respecté, ce projet pourrait changer le visage de l'industrie nationale et créer des milliers d'emplois directs et indirects.

R. N.

HUILE DE TABLE

Pas de pénurie, les producteurs tournent à pleine capacité pour approvisionner le marché

Une rumeur a suffi à semer la panique. Ces derniers jours, des messages et des vidéos circulant sur les réseaux sociaux ont fait état d'une soi-disant rupture de l'huile de table sur le marché national. A cette effet, de nombreux consommateurs se sont rués vers les commerces pour multiplier leurs stocks à domicile, par crainte de la pénurie. Cette ruée a elle-même provoqué ce qu'on redoutait : une forte demande inhabituelle, des rayons temporairement vides dans certains magasins, et l'impression d'une crise. Pourtant, la réalité est tout autre. Il n'y a pas de pénurie d'huile de table en Algérie. Les usines tournent à pleine capacité, 24h/24 et 7j/7, et les stocks sont suffisants. C'est le message martelé par les plus grands groupes agroalimentaires nationaux, qui ont tous tenu à rassurer les consommateurs et à démentir les rumeurs.



LA RUMEUR QUI A CRÉÉ LA PÉNURIE

Le mécanisme est bien connu et se répète à chaque fois : une vidéo d'un rayon vide, un message vocal alarmiste sur WhatsApp, une publication sur TikTok ou Facebook annonçant une rupture imminente, et c'est l'effet boule de neige.

Par peur de manquer de ce produit vital, chaque foyer achète non plus une bouteille, mais trois, cinq, parfois un carton entier. Au lieu de consommer normalement, on stocke. Cette surconsommation soudaine met sous pression la chaîne de distribution, qui n'est pas dimensionnée pour livrer en deux jours ce qui est habituellement vendu en deux semaines. Ce n'est donc pas la production qui est en rupture, c'est la demande qui a explosé artificiellement. Les spécialistes appellent cela une pénurie psychologique, provoquée par la peur et non par un manque réel. Face à cette situation, les autorités et les producteurs appellent au calme et à la responsabilité : acheter normalement, c'est garantir la disponibilité pour tous. Acheter en masse, c'est créer soi-même la pénurie que l'on redoute.

AGRODIV - MAHROUSSA : PRODUCTION 24H/24, 138 DISTRIBUTEURS MOBILISÉS

Premier à réagir, le groupe public Agrodiv. Dans un communiqué, la Société Holding Agrodiv a indiqué que toutes les unités de production d'huile de table relevant de sa filiale "Mahroussa" fonctionnent à pleine capacité, normalement et sans interruption, afin d'assurer l'approvisionnement du marché national en continu, 24H/24 et 7J/7. Le Directeur général d'Agrodiv, Hamitouche Lamri, s'est déplacé en personne pour effectuer une visite d'inspection à la filiale Mahroussa, spécialisée dans la transformation et le raffinage des huiles alimentaires de la marque "Safia". Il a inspecté les différents ateliers de l'usine et ses lignes de production, et s'est enquis des conditions de travail, des opérations de production et de la situation générale de l'établissement.

À cette occasion, le responsable s'est félicité des conditions de travail, saluant les efforts consentis par les travailleurs et les cadres de l'entreprise pour assurer la continuité de la production et la disponibilité de ce produit de première nécessité sur le marché national. L'entreprise dispose de stocks suffisants et sécurisés de matières premières et de produits finis, lui permettant de répondre aux besoins du marché national, a noté le communiqué, soulignant que les opérations de distribution et d'approvisionnement se poursuivent quotidiennement à travers les points de vente de l'entreprise et les différents circuits de distribution agréés. La société a fait savoir que son réseau de distribution comptait 138 distributeurs à travers le territoire national, assurant que le produit est commercialisé à des prix réglementés et stables.

CEVITAL, LA BELLE, SIM : TOUS LES GRANDS GROUPES RASSURENT

Le groupe privé Cevital, premier producteur d'huile de table du pays, a indiqué, dans un communiqué, veiller en permanence à assurer l'approvisionnement du marché national en huiles alimentaires, assurant qu'"aucune perturbation de la production ou de la distribution n'a été enregistrée". Même son de cloche du côté du groupe agroalimentaire La Belle. Il a assuré que ses unités de production poursuivent leur activité à un rythme régulier et à pleine capacité, afin de répondre aux besoins du marché national et de fournir des quantités suffisantes pour couvrir les besoins des consommateurs dans les différentes régions du pays. Le groupe a réaffirmé son engagement à "poursuivre la production et l'approvisionnement de manière continue, afin de préserver la stabilité du marché et de garantir la disponibilité permanente de ce produit de première nécessité".

De son côté, le groupe agroalimentaire SIM a indiqué que "la production d'huile de table se poursuit normalement sous ses deux marques commerciales Zitna et Bahia", ajoutant que ses unités de production fonctionnent régulièrement et que les matières premières sont disponibles.

Le groupe a également assuré qu'il "veillera à garantir l'approvisionnement afin de répondre aux besoins du marché national".

En clair : les quatre plus grands producteurs du pays, public et privés, disent la même chose. Pas de baisse de production, pas de rupture de matière première, pas de problème de distribution.

ACHETER NORMALEMENT, C'EST PROTÉGER LE MARCHÉ

L'huile de table est un produit de première nécessité, subventionné et à prix réglementé. Sa disponibilité est une question de souveraineté alimentaire et de stabilité sociale. C'est précisément pour cela que les rumeurs la concernant sont si dangereuses : elles touchent directement au quotidien de chaque foyer.

Les producteurs appellent donc les citoyens à ne pas céder à la panique et à ne pas stocker inutilement. Les stocks sont là, les camions livrent chaque jour, les usines produisent sans arrêt. La meilleure façon de lutter contre la pénurie, c'est de ne pas la créer soi-même.

Hamza B.

ASSURANCES

La CAAT et TALA assurances obtiennent la certification Iso 9001/2015

La Compagnie Algérienne des Assurances (CAAT) et sa filiale Tala Assurances ont obtenu la certification ISO 9001/2015, une norme internationale qui définit les exigences pour la mise en place d'un système de management de la qualité.

La cérémonie de remise de la certification s'est déroulée jeudi soir à Alger en présence du Président-directeur général de la CAAT, Nacer Sais, du directeur général de Tala Assurances, Nabil Heddouche, et du directeur général de l'organisme certificateur, Intertek Algeria Lahcen Ben Hamadi.

Ces certifications attestent de la conformité des systèmes de management de la qualité des deux compagnies aux exigences de la norme internationale Iso 9001/2015, indique-t-on.

Dans son intervention, M. Sais a affirmé que l'obtention de cette certification consacre "une démarche exigeante fondée sur la rigueur, la mobilisation collective et la volonté permanente d'améliorer ses pratiques, ses performances et le renforcement de ses prestations". Il a souligné qu'au-delà de la reconnaissance officielle qu'elle représente, cette certification traduit la détermination à inscrire l'entreprise dans une dynamique durable de modernisation, d'efficacité opérationnelle et d'excellence managériale.

"Dans le secteur des assurances où la confiance constitue le fondement même de la relation avec les assurés, la qualité ne peut être considérée comme une simple exigence organisationnelle. Elle est une composante essentielle de notre crédibilité, de notre solidité et de notre capacité à honorer durablement nos engagements", a-t-il dit.

Par ailleurs, il a indiqué que le secteur des assurances en Algérie s'apprête à connaître une "évolution significative" de son environnement réglementaire et prudentiel, ajoutant que la perspective de la mise en place d'une autorité de supervision indépendante, annonce une nouvelle étape dans les exigences de gouvernance, de transparence et de maîtrise des risques auxquels les sociétés d'assurances devront répondre.

De son côté, M. Heddouche a indiqué que l'obtention de la certification ISO 9001 constitue une étape importante pour Tala Assurances, précisant qu'elle vient consacrer une démarche fondée sur la maîtrise de ses processus, l'amélioration continue de ses pratiques et le renforcement de ses performances.

Il a affirmé que cette certification traduit une "transformation en profondeur de l'entreprise et de sa culture managériale, orientée à présent vers la qualité de service, la satisfaction de ses clients et l'exigence de résultats".

Pour sa part, M. Ben Hamadi a salué l'attribution de la norme ISO 9001 : 2015 aux deux compagnies d'assurances, précisant qu'elle va leur permettre de fournir des prestations de qualité et d'assurer la satisfaction de leurs clients.

R. N.

MARCHÉ LOCAL POUR LES BANQUES ET LES ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS

La Banque d'Algérie réglemente le marché de l'or

La Banque d'Algérie fixe le cadre légal et prudentiel des opérations sur l'or sur le marché local pour les banques et les établissements financiers. Dans le sillage de la nouvelle loi monétaire et bancaire et de la législation régissant les activités minières, la Banque d'Algérie vient de franchir une étape majeure. Par le biais du règlement n° 26-04, l'institution fixe le cadre légal et prudentiel régissant l'ensemble des transactions sur l'or menées sur le marché local par la Banque d'Algérie, les banques et les établissements financiers. Ce texte de référence redéfinit la place du métal jaune au sein de l'écosystème bancaire national, en ouvrant de nouvelles perspectives tout en imposant des garde-fous stricts.

Jusqu'alors confiné à des schémas restreints, le marché institutionnel de l'or se voit doté de règles claires. Le règlement autorise désormais explicitement la Banque d'Algérie à intervenir localement, en plus de ses opérations sur les marchés internationaux, pour des transactions d'achat et de vente d'or, au comptant ou à terme, avec les banques et les établissements financiers, ainsi qu'auprès d'organismes et d'agences officiels habilités.

Il permet également aux banques et aux établissements financiers de proposer une gamme élargie de services aux particuliers et aux entreprises, comprenant l'achat et la vente d'or, la conservation, le gage, le nantissement, l'octroi de financements garantis par l'or, et surtout l'ouverture de comptes-or.

LES «COMPTES-OR» ET LE CRÉDIT ADOSSÉ FONT LEUR ENTRÉE

L'une des innovations majeures de ce texte réside dans la création formelle des comptes-or. Exprimés en quantité de métal précieux, ces comptes se déclinent en deux versions. Les comptes alloués, où le client détient un droit de propriété direct sur de l'or physique précisément identifié sous forme de grammes, d'onces ou de parts. Et les comptes non alloués, où le client dispose d'une créance générale sur une réserve collective de la banque, sans affectation à des lingots spécifiques.

Le texte encadre également les financements adossés à l'or, permettant aux agents économiques d'utiliser leurs actifs en métaux précieux comme garanties pour l'obtention de crédits, l'or reçu en nantissement bénéficiant d'un taux de pondération de 80 % en atténuation du risque.

PRUDENCE, TRAÇABILITÉ ET CONFORMITÉ AU PREMIER PLAN

Consciente des enjeux économiques et sécuritaires liés au marché des métaux précieux, la Banque d'Algérie a assorti ce nouveau cadre réglementaire de dispositions prudentielles rigoureuses.

Les banques et établissements financiers doivent ainsi maintenir une position nette sur l'or, évaluée au cours de référence, longue ou courte, qui ne peut excéder dix pour cent de leurs fonds propres réglementaires. Par ailleurs, les comptes-or ne sont pas soumis au système de garantie des dépôts bancaires, ce qui oblige les institutions financières à souscrire un contrat d'assurance approprié en couverture des risques inhérents.

En application des réglementations en vigueur contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, les banques sont tenues, par ailleurs, de mettre en place un dispositif de contrôle interne strict. Elles doivent ainsi être en mesure de vérifier la qualité et la pureté de l'or, d'en établir la provenance, d'en assurer la traçabilité totale et de contrôler la fiabilité de la documentation associée. Tout manquement à ces dispositions par les banques et les établissements financiers les exposera aux sanctions prévues par la législation en vigueur. Ce règlement, entré en vigueur après sa délibération par le Conseil monétaire et bancaire, marque ainsi la volonté des autorités de structurer, moderniser et sécuriser un marché stratégique pour l'économie nationale.

R.N.

MOHAMED LAMINE LEBBOU :

« Le PLF 2027 vise à diversifier les recettes publiques et à attirer les fonds informels »

Le ministre des Finances, Mohamed Lamine Lebbou,a affirmé que le PLF 2027 visait à diversifier les recettes publiques et à attirer les fonds informels, tout en limitant l'impact de la vague inflationniste enregistrée à l'échelle mondiale et en préservant le pouvoir d'achat du citoyen, en réponse, jeudi à l'APN, aux questions des députés concernant le PLF 2027.



Le ministre des Finances précise que le PLF 2027 reflète le caractère social de l'Etat et ses engagements en matière de protection du pouvoir d'achat des catégories à faible revenu, tout en rationalisant les dépenses publiques, en diversifiant les recettes et le recouvrement fiscal et en soutenant la transition vers une économie productive. S'agissant de la diversification des recettes publiques et de l'attraction des fonds informels, Lebbou indique que le projet de loi de finances prévoit des mesures visant à encourager l'investissement productif et à soutenir les secteurs hors hydrocarbures, notamment les start-up, de manière à élargir l'assiette économique et fiscale sans augmenter les taux d'imposition.

Le ministre ajoute que ces mesures portent notamment sur l'amélioration du recouvrement fiscal, le renforcement du rendement de l'administration fiscale, la lutte contre l'évasion fiscale, ainsi que l'amélioration du contrôle et du respect de la conformité fiscale.

Lebbou assure également que le PLF 2027 accorde une importance particulière au soutien à la croissance économique et à l'accélération de la réalisation des grands projets économiques à fort rendement, notamment dans les secteurs des mines, des transports, de l'industrie, de l'agriculture et des industries agroalimentaires.

Concernant la préservation du pouvoir d'achat des citoyens et la réduction des pressions inflationnistes, le premier responsable du ministère des Finances souligne la volonté de l'Etat de garantir la stabilité des prix, d'assurer la disponibilité des produits de première nécessité et de lutter contre la spéculation et le monopole à travers la poursuite du soutien aux produits et services essentiels de large consommation, la réhabilitation des marchés de gros, le renforcement du contrôle des marchés, la construction de stocks stratégiques, ainsi que le développement du contrôle numérique et des mécanismes d'alerte précoce.

S'agissant de la politique de soutien ciblé, Lebbou explique que sa mise en œuvre est liée à l'achèvement du processus de numérisation, qui permettra de garantir l'équité et l'égalité dans la répartition des aides. En réponse aux questions des députés sur les équilibres financiers de l'Etat, le ministre affirme que le niveau de la dette publique en Algérie reste inférieur au seuil de référence retenu pour les marchés émergents, relevant que le déficit budgétaire n'est pas propre à l'Algérie.

Le ministre des Finances met l'accent sur la nécessité d'évaluer le niveau de la dette publique au regard de l'évolution du produit intérieur brut (PIB), rappelant que « 99 % de la dette publique est intérieure, ce qui nous confère une grande autonomie dans la prise de nos décisions économiques ».

Il affirme que le traitement du déficit s'opère en fonction d'une approche équilibrée, basée sur la mobilisation des ressources financières, le recours à la dette intérieure et au Fonds de régulation des recettes (FRR), tout en consacrant la renonciation au financement extérieur, la rationalisation des dépenses, l'élargissement de l'assiette fiscale et la lutte contre l'évasion fiscale.

Lebbou évoque également l'orientation de l'Etat vers la diversification des outils de financement, à l'instar des chèques souverains, l'amélioration de l'efficacité des dépenses publiques, à travers l'organisation des priorités des dépenses, le renforcement du contrôle sur l'exécution du budget, soulignant l'importance des mesures fiscales contenues dans le PLF 2027, en sus des mesures visant à attirer les fonds en circulation sur le marché parallèle et la valorisation des biens nationaux.

Le ministre indique, à titre d'exemple, que les services de son département ministériel comptent plus de 800.000 opérations de publicité foncière par an, ce qui a motivé l'actualisation du taux de la taxe de 1% à 2,5%.

Concernant les 11 wilayas créées récemment, Lebbou affirme que ces dernières ont bénéficié d'une enveloppe financière globale de 152 milliards DA comme autorisations d'engagement et 132 milliards DA comme crédits de paiement, soulignant l'importance des enveloppes financières réservées à la réalisation de structures vitales et d'infrastructures dans ces wilayas.

H. B.

FACE À LA TEMPÊTE MONDIALE DE L'ENDETTEMENT

L'économie nationale dans une situation saine et presque sans dette

Alors que le monde en développement s'enfonce dans un endettement historique, l'Algérie fait figure d'exception. Selon le rapport sur la dette internationale 2026, publié jeudi dernier par la Banque mondiale, la dette extérieure des pays en développement a atteint un niveau record de 9 400 milliards de dollars en 2025. Pendant ce temps, l'Algérie maintient une position à contre-courant, avec un endettement extérieur particulièrement faible, estimé à environ 1% du PIB. Une performance qui place le pays parmi les nations les moins endettées au monde, et qui illustre la solidité de son modèle économique face à la hausse des taux d'intérêt, à l'inflation mondiale et aux pressions des marchés financiers.

UN MONDE EN DÉVELOPPEMENT SOUS PRESSION

Le constat de la Banque mondiale est alarmant. L'emprunt extérieur des pays en développement a augmenté de 5,5% pour s'établir à 9 400 milliards de dollars en 2025. Il s'agit de la progression la plus rapide enregistrée depuis 2021, affichant un rythme presque quatre fois supérieur à la moyenne observée sur la période 2022-2024.

« Si l'accès aux financements internationaux s'est globalement amélioré, leur coût demeure particulièrement élevé. Ce lourd fardeau fait peser un risque majeur sur les pays les plus pauvres, menaçant de faire disparaître des investissements pourtant essentiels dans le capital humain et le développement à long terme », analyse l'institution internationale.

Cette forte hausse s'explique en grande partie par le retour en force des créanciers privés. Les emprunts auprès de ces derniers ont fortement augmenté, tandis que les émissions obligataires d'entités publiques ont progressé de près de 35% pour atteindre leur plus haut niveau en 5 ans, soit 251 milliards de dollars, à la faveur de la réouverture des marchés internationaux. La situation est encore plus critique dans les pays les plus vulnérables, admissibles aux financements concessionnels de l'Association internationale de développement, où la dette extérieure a augmenté de 8,1% pour atteindre 1 300 milliards de dollars.

Les pressions liées au remboursement du principal et au paiement des intérêts sont restées intenses dans un contexte de taux d'intérêt mondiaux élevés. Les pays à revenu faible et intermédiaire ont versé un montant cumulé de 1 400 milliards de dollars en 2025, marquant une 5e augmentation annuelle consécutive.

« Bien que la tendance des flux de dette à long terme se soit inversée en 2025 avec des entrées nettes de 45 milliards de dollars, les pays en développement ont versé 436 milliards de dollars de plus au titre du service de la dette qu'ils n'ont perçu en nouveaux financements entre 2022 et 2025 », fait observer la Banque mondiale. Enfin, l'affaiblissement du dollar américain a contribué à plus d'un quart de la hausse de la dette publique mondiale, augmentant mécaniquement la valeur nominale des dettes libellées dans d'autres devises, malgré la continuité des remboursements.

En clair : beaucoup de pays empruntent pour rembourser, paient plus d'intérêts qu'ils ne reçoivent de nouveaux financements, et voient leurs marges budgétaires pour la santé, l'éducation et l'investissement fondre comme neige au soleil.

L'ALGÉRIE, L'EXCEPTION QUI CONFIRME LA RÈGLE

Face à ce constat mondial d'alourdissement de la dette et de dépendance croissante envers les marchés financiers, l'Algérie se positionne parmi les nations les moins endettées au monde, selon des analystes financiers. Le pays affiche une dette extérieure brute estimée à environ 1% du PIB pour l'année 2026.

Ce contraste met en évidence deux trajectoires économiques opposées : d'un côté, une dépendance croissante aux financements extérieurs et, de l'autre, une politique fondée sur la préservation de la souveraineté financière et le refus du recours à l'endettement extérieur direct. En appliquant une doctrine stricte et constante de refus du recours à l'endettement extérieur direct, les autorités algériennes ont érigé l'indépendance financière en principe de souveraineté nationale, préservant ainsi l'économie nationale des taux d'intérêt élevés et des pressions exercées par les créanciers privés internationaux décrits par la Banque mondiale. Les conclusions des récentes consultations du FMI au titre de l'article IV confirment l'aboutissement de cette stratégie pour 2025-2026 : la dette extérieure brute atteint son niveau historique le plus bas, à environ 2,5 milliards de dollars, soit 1% du PIB.

VINGT ANS DE DÉSENDETTEMENT, UNE DOCTRINE DE SOUVERAINETÉ

Cette position singulière est le fruit d'une trajectoire historique de désendettement massif amorcée au cours des deux dernières décennies.

Alors que la dette extérieure avoisinait les 30 milliards de dollars au sortir de la crise des années 1990, le boom pétrolier des années 2000 a permis un grand virage économique.

Profitant de l'accumulation d'importantes réserves de change, l'Algérie a mis en œuvre une politique de remboursement anticipé entre 2006 et 2014, apurant la quasi-totalité de ses créances envers le Club de Paris et le Club de Londres. Cette stratégie souveraine a fait chuter la dette extérieure nominale sous le seuil des 4 milliards de dollars, la ramenant dès cette époque à moins de 3% du PIB.

La solidité de ce modèle s'est particulièrement illustrée lors de la crise sanitaire et économique de 2020-2021. Malgré l'effondrement historique des cours du pétrole, qui a poussé de nombreuses nations dépendantes des hydrocarbures à solliciter l'aide d'urgence d'institutions comme le FMI ou la Banque mondiale, l'Algérie a maintenu son cap en refusant les financements extérieurs.

Sous la présidence d'Abdelmadjid Tebboune, l'Algérie a choisi d'absorber ce choc budgétaire majeur en puisant dans ses propres mécanismes internes et en réduisant drastiquement ses importations, ce qui a permis de protéger ses réserves de change tout en maintenant la dette extérieure globale à un niveau plancher.

UNE SANTÉ ÉCONOMIQUE QUI PERMET D'INVESTIR AU LIEU DE REMBOURSER

Cette absence de dette extérieure n'est pas qu'un chiffre comptable. Elle a des conséquences concrètes sur la vie des Algériens.

Contrairement à des pays qui consacrent 30 à 40% de leurs recettes budgétaires au seul service de la dette, l'Algérie peut orienter ses ressources vers l'investissement : grands projets miniers, dessalement de l'eau de mer, infrastructures ferroviaires, sécurité alimentaire, logement, augmentation des salaires et soutien social.

Elle est aussi moins vulnérable à la hausse des taux d'intérêt mondiaux et à la volatilité du dollar. Quand d'autres pays voient leur dette gonfler mécaniquement à cause du taux de change, l'Algérie reste à l'abri.

Face à l'inflation mondiale, cette marge de manœuvre est précieuse. Elle permet à l'État de maintenir les subventions sur les produits de base, de plafonner les prix de la pomme de terre, du pain et du lait, et de protéger le pouvoir d'achat sans devoir négocier un programme d'ajustement avec des créanciers extérieurs.

Alors que le monde en développement paie le prix fort de son endettement, l'Algérie démontre que le modèle de la souveraineté financière, de la discipline budgétaire et de l'investissement sur fonds propres. Une santé économique qui, si elle est maintenue, pourrait devenir son plus grand atout dans les années à venir.

Hamza B.

CONFRONTÉES AU STRESS HYDRIQUE :

Des plans d'urgence pour l'approvisionnement en eau dans certaines communes

Le ministre de l'Hydraulique, Lounès Bouzegza, a annoncé, à Alger, la mise en place de plans d'urgence visant à garantir l'approvisionnement en eau potable au profit de plusieurs communes confrontées à un stress hydrique, à travers la concrétisation de nouveaux projets, le renforcement des capacités d'approvisionnement et l'amélioration de la gestion des ressources hydriques.



Lors d'une séance plénière au Conseil de la nation, présidée par M. Azouz Nasri, président du Conseil, consacrée aux questions orales, le ministre a précisé que son secteur œuvrait à trouver des solutions concrètes pour prendre en charge les préoccupations des communes confrontées à des difficultés d'approvisionnement en eau, notamment à travers leur raccordement aux réseaux des communes limitrophes et la réalisation de nouveaux forages et de stations supplémentaires. Dans ce cadre, M. Bouzegza a souligné l'inscription d'un projet d'urgence destiné à assurer l'alimentation en eau de la daïra de Béni Haoua, dans la wilaya de Chlef, à partir du barrage de Kef Eddir, précisant que ce projet avait été confié à une entreprise relevant du secteur de l'hydraulique et que le taux d'avancement des travaux avait atteint 65%. Après avoir affirmé que l'approvisionnement de cette région serait renforcé grâce à de nouvelles infrastructures, notamment les stations de Ténès et de Béni Haoua, ainsi que le barrage de Sidi Yakoub, le ministre a fait état d'un projet de réalisation d'une station d'une capacité de 200.000 m3, confié au groupe Cosider, et dont les travaux devraient débuter prochainement. S'agissant de la wilaya d'Oum El Bouaghi, le ministre a indiqué que son département prenait en charge les préoccupations de plusieurs communes confrontées à un manque d'eau, notamment celle d'Aïn Beïda, à travers un ensemble de mesures comprenant son raccordement aux réseaux des communes voisines, ainsi que la réalisation de nouveaux forages, d'une station et d'un réservoir d'eau. Il a également abordé le programme de réhabilitation des réseaux de distribution et d'élimination des fuites, soulignant que la vétusté des réseaux entraînait des pertes de 30 à 50 % de l'eau potable au niveau des communes de la wilaya. A cet égard, il a annoncé la fin des travaux de réhabilitation de 80 km du réseau d'eau dans la commune d'Aïn Beïda, tandis que les travaux d'un nouveau projet s'étendant sur 61 km seront lancés prochainement, dans le but de réduire les fuites, et ce dès l'achèvement des procédures administratives. Un quota estimé à 20.000 M3/jour a été attribué à la commune d'Aïn Beïda, afin d'éviter tout chevauchement de gestion avec les wilayas limitrophes, à l'instar de Souk Ahras et de la région de Sedrata, a-t-il ajouté. Par ailleurs, concernant une préoccupation relative à l'accumulation de pierres et de broussailles dans les lits des oueds entravant ainsi l'écoulement des eaux, notamment au niveau de l'oued Chéliff dans la wilaya de Mostaganem, le ministre a rappelé que le traitement de ce dossier figure parmi les priorités du secteur. A ce sujet, il a annoncé le lancement d'une vaste opération de curage des oueds, avec la participation d'entreprises publiques et privées.

AU PORT ET À L'AÉROPORT D'ALGER

Le Premier ministre inaugure deux laboratoires d'analyse de la qualité aux frontières

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé hier, à Alger, les cérémonies d'inauguration de deux laboratoires d'analyse de la qualité aux frontières, le premier au niveau du port d'Alger et le second à l'aéroport international d'Alger, en application des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, données lors de la réunion du Conseil des ministres tenue le 7 juin 2026, portant sur la création de laboratoires de contrôle au niveau de l'ensemble des ports et aéroports du pays. Au port d'Alger, la cérémonie d'inauguration s'est déroulée en présence du ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Brahim Merad, de la ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdellatif, du ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, du ministre des Transports, Saïd Sayoud, du ministre de la Santé, Mohamed Seddik Ait Messaoudene, du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, ainsi que du ministre, wali d'Alger, Mohamed Abdenour Rabehi, Cette opération s'inscrit dans le cadre du renforcement du dispositif de contrôle des produits destinés à la consommation et du développement des capacités nationales en matière d'analyses de laboratoire, permettant de soumettre les différents produits aux analyses et examens nécessaires et de vérifier leur conformité aux normes et spécifications en vigueur, avant leur mise à la disposition du consommateur. Cette démarche s'inscrit également dans le cadre des efforts visant à renforcer les mécanismes de lutte contre la fraude et de protection de la santé et de la sécurité du consommateur, ainsi qu'à apporter un appui technique et scientifique aux services chargés du contrôle de la qualité, de manière à consolider le dispositif de protection du consommateur et à renforcer la confiance dans la qualité des produits commercialisés sur le marché national.

LE MINISTRE DU TRAVAIL À TIPASA :

Inauguration et inspection de plusieurs structures du secteur

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed Hattab, a supervisé l'inauguration et l'inspection de plusieurs structures et institutions relevant de son secteur, dans la wilaya de Tipasa, afin d'évaluer l'amélioration de la qualité des services fournis aux citoyens. Dans le cadre du suivi de la situation des structures et des institutions relevant de son département, M. Hattab a procédé, lors d'une visite de travail et d'inspection qu'il a effectuée dans la wilaya en compagnie du wali, Mohamed Amine Benchaoulia, à l'inauguration de plusieurs structures de son secteur et à l'inspection d'autres, dans le but d'améliorer leur fonctionnement et de développer leurs services. A cette occasion, le ministre a souligné l'importance que le secteur accorde à la prise en charge des retraités. Lors de sa visite au siège de l'agence régionale de la Caisse nationale des retraites (CNR), il a insisté sur la nécessité d'améliorer la qualité des services fournis à cette catégorie de population, de simplifier les procédures administratives et de réduire les délais de traitement des dossiers. Lors de sa visite à l'agence locale de la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (CASNOS), M. Hattab a indiqué que l'élargissement de la couverture sociale à l'ensemble des catégories de bénéficiaires, notamment les travailleurs indépendants, constituait "un pilier essentiel pour parvenir à la justice sociale et à la stabilité économique et sociale". A cet égard, il a souligné l'importance d'ancrer une culture de l'adhésion et de la déclaration chez les travailleurs non salariés, en simplifiant les procédures, en rapprochant les services et en améliorant les mécanismes de communication. Dans le cadre du développement et de la modernisation des équipements publics, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale a présidé la cérémonie de pose de la première pierre du nouveau siège de la Caisse nationale d'assurance sociale des travailleurs salariés (CNAS) et a inspecté les travaux de construction du Centre de paiement de l'agence locale de la CNAS dans la commune de Gouraya. Il a également inauguré un projet de construction de 60 logements de type promotionnel aidé (LPA) et de 12 autres unités de logement promotionnel libre (LPL), réalisés dans le cadre du programme du Fonds national de péréquation des œuvres sociales (FNPOS). Il a alors souligné que l'accès à ce programme devait reposer sur "des critères de transparence, d'équité et d'égalité des chances entre tous les travailleurs remplissant les conditions requises". Lors de sa visite au siège de la clinique spécialisée en chirurgie cardiaque pédiatrique "Mohamed Othman Talba" dans la commune de Bou Ismail, le ministre a souligné l'importance de protéger la santé des enfants et d'améliorer leur prise en charge médicale, en particulier ceux qui ont besoin d'un suivi et de soins médicaux spécialisés. Il a salué les initiatives et les structures qui contribuent à offrir à ces enfants, ainsi qu'à leurs familles, des conditions sanitaires adéquates. M. Hattab a également visité le centre d'accueil des parents d'enfants malades, où il a souligné que la prise en charge devait s'étendre aux familles des malades, compte tenu des charges financières et psychologiques que celles-ci doivent supporter pour se déplacer et de séjourner loin de leur lieu de résidence pendant toute la durée du traitement.

UNIVERSITÉ DE BLIDA 1:

Un élevage de 7.000 poulets de chair

La ferme de l'Université de Blida 1 lance un élevage de plus de 7.000 poulets de chair et diversifie ses revenus. Dans le cadre des réformes impulsées par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, l'université se transforme en une véritable instance socioéconomique capable de convertir les idées académiques en valeur ajoutée concrète pour le pays. C'est ainsi que la sous-structure de la ferme universitaire de l'Université de Blida 1 a lancé plusieurs projets économiques, notamment un projet d'élevage de poulets de chair d'une capacité de plus de 7.000 têtes. Cette initiative s'inscrit dans une démarche de diversification des sources de revenus, de renforcement de la productivité et de transformation du savoir scientifique en valeur ajoutée, au service du développement local et de l'économie nationale. Dans le secteur végétal, l'exploitation a produit des pommes de terre ainsi que diverses céréales, telles que le blé tendre, le blé dur et l'orge. Parallèlement, elle mène des activités d'élevage, incluant l'engraissement et la commercialisation de 7 veaux. Selon le Dr Hania Dehnane, directrice de cette filiale agricole de l'Université de Blida 1, ce projet allie économie et recherche scientifique. Selon elle, l'exploitation universitaire a par ailleurs enregistré des récoltes significatives : 156 quintaux de blé, 455 quintaux d'orge, 70 quintaux d'avoine et 22 quintaux de pommes de terre. Le cheptel bovin laitier a également progressé, passant de 22 à 30 têtes, tandis que le cheptel ovin a connu une croissance de 2,5 %.

INSTANCE SAHRAOUIE CONTRE L'OCCUPATION MAROCAINE (ISACOM)

L'ONG dénonce la répression des droits humains au Sahara occidental

L'Instance sahraouie contre l'occupation marocaine (ISACOM) appelle les Nations unies à mettre en place en urgence un mécanisme international indépendant chargé de surveiller la situation des droits humains dans les territoires occupés du Sahara occidental.



Dans un communiqué, l'organisation demande que ce mécanisme dispose d'un mandat clair pour documenter les violations, enquêter sur celles-ci et publier des rapports réguliers. Il devrait également suivre la situation des prisonniers politiques sahraouis, leurs conditions de détention et les garanties de procès équitable, jusqu'à leur libération, ainsi que contribuer à établir le sort des personnes disparues de force.

ISACOM souhaite aussi que les défenseurs des droits humains, les témoins et les victimes soient protégés contre le harcèlement et les représailles. L'organisation exhorte l'ONU à faire respecter le droit international et le droit international humanitaire, et à garantir que les violations commises contre les civils sahraouis ne restent pas impunies.

L'organisation appelle l'ONU à créer un mécanisme indépendant de surveillance dans les territoires occupés.

Elle appelle les Nations unies à assumer leurs responsabilités et à favoriser une issue pacifique, juste et crédible qui permette au peuple sahraoui d'exercer librement son droit à l'autodétermination. Selon l'instance, ce droit est inaliénable et ne peut être soumis à des marchandages politiques ni remplacé par une solution imposée sans le consentement libre de la population.

Le communiqué demande, par ailleurs, l'ouverture du territoire aux observateurs internationaux, aux journalistes et aux organisations de défense des droits humains, afin qu'ils puissent accéder sans entrave aux zones occupées et rencontrer les victimes et leurs familles. ISACOM estime que cet accès est nécessaire pour mettre fin à l'isolement et au manque d'information qui prévalent dans le territoire.

L'organisation réclame enfin l'arrêt du pillage et de l'exploitation des ressources naturelles du Sahara occidental sans le consentement du peuple sahraoui. Elle affirme qu'elle poursuivra ses activités de veille et de documentation, ainsi que son travail de plaidoyer auprès des organisations internationales.

ISACOM conclut que toute évolution de la présence de l'ONU au Sahara occidental ne doit pas priver les civils sahraouis de protection ni permettre à la communauté internationale de se soustraire à ses responsabilités concernant la décolonisation du territoire.

PRIX, AGRICULTURE ET DÉCHETS EN TUNISIE:

Les priorités fixées par Kaïs Saïed au gouvernement

Le président de la République, Kaïs Saïed, a reçu le 6 novembre au palais de Carthage la cheffe du gouvernement, Sarra Zaafrani Zenzri, le ministre de l'Intérieur, Khaled Nouri, et le ministre du Commerce et du Développement des exportations, Samir Abid. Selon le communiqué de la Présidence, la réunion a porté principalement sur la hausse des prix, les circuits de distribution, les difficultés touchant certains produits agricoles, la collecte des déchets et l'application de la loi.

L'ESSENTIEL DES DÉCISIONS :

Le chef de l'État a demandé de mettre fin à la hausse jugée excessive des prix et de renforcer la lutte contre le monopole et la spéculation ; la Présidence cite notamment les dattes, les engrais et les semences, ainsi que des variations de prix concernant le homard, les volailles et l'eau embouteillée ; Kaïs Saïed a également demandé une collecte régulière et continue des déchets. Il faut savoir rappeler qu'en octobre 2026, l'inflation globale s'est établie à 5,6 %, tandis que les prix de l'alimentation et des boissons ont progressé de 8,5 % sur un an, selon l'INS. De plus, des accusations de pratiques délibérées de pénurie, d'entrave ou de spéculation reprises dans ce dossier sont celles formulées dans le communiqué présidentiel.

LES PRIX AU CENTRE DE LA RÉUNION DE CARTHAGE

Le communiqué présidentiel place la question des prix au premier plan. Kaïs Saïed a demandé de mettre fin à ce qu'il qualifie de hausse « folle » des prix et de lutter contre les formes de monopole qu'il décrit comme parfois dissimulées dans certains circuits. La Présidence cite l'exemple des dattes et indique que, dans certaines situations, le prix de vente au producteur ne dépasserait pas un dinar le kilogramme. Le communiqué insiste sur les conditions difficiles de récolte, notamment le travail des ouvrières et des agriculteurs qui passent de longues heures en hauteur dans les palmeraies. Le chef de l'État a estimé que la chaîne entre production, distribution et vente doit être examinée afin que, selon ses termes, les agriculteurs ne supportent pas l'essentiel de l'effort pendant que les consommateurs font face à des prix élevés.

ENGRAIS ET SEMENCES : LE PRÉSIDENT DEMANDE DES COMPTES

Le communiqué évoque également la distribution des engrais et des semences. Kaïs Saïed affirme que certains acteurs retarderaient volontairement leur distribution, aggravant les difficultés des agriculteurs et faisant peser un risque sur la production agricole. Il a demandé que les personnes qui seraient responsables de telles pratiques, ainsi que ceux qui les soutiendraient, soient soumises aux procédures de contrôle et, le cas échéant, à la justice.

CREVETTES, VOLAILLES ET EAU EMBOUTEILLÉE CITÉS EN EXEMPLES

Parmi les phénomènes dénoncés, la Présidence cite les changements brusques de prix de certains produits, ainsi que leur apparition puis leur disparition des marchés. Le communiqué évoque, à titre d'exemples, les crevettes, les volailles et l'eau embouteillée. Le chef de l'État considère que certaines de ces variations relèvent de pratiques destinées à créer artificiellement de la rareté et à peser sur les prix.

INFLATION : 5,6 % EN OCTOBRE, ALIMENTATION À +8,5 %

Le contexte de la réunion intervient alors que l'INS a publié les chiffres d'octobre 2026. L'inflation globale est restée à 5,6 % sur un an. En revanche, les prix du groupe « alimentation et boissons » ont augmenté de 8,5 %, contre 8,4 % en septembre. L'INS relève notamment une hausse de 20 % pour les fruits frais, 14,7 % pour la viande ovine, 14,5 % pour les volailles, 13 % pour la viande bovine, 12,9 % pour les légumes frais et 8,9 % pour les poissons frais. Les produits alimentaires à prix libres ont augmenté de 9,6 % sur un an, contre 0,3 % pour les produits alimentaires à prix encadrés.

LE MINISTÈRE DU COMMERCE POURSUIT LES OPÉRATIONS SUR LES PRIX

Dans ce contexte, le ministère du Commerce et du Développement des exportations a annoncé une nouvelle série de réductions exceptionnelles sur plusieurs produits de consommation les 7 et 8 novembre 2026, en coordination avec les grandes surfaces. Les réductions annoncées peuvent atteindre 20 % selon les produits concernés. Le ministère poursuit également ses missions de contrôle économique, qui portent notamment sur l'approvisionnement du marché, l'équilibre entre l'offre et la demande, l'affichage des prix et la lutte contre les pratiques monopolistiques et spéculatives.

IMPORTATIONS : PRIORITÉ DONNÉE AUX BESOINS ESSENTIELS

Kaïs Saïed a par ailleurs rejeté l'argument selon lequel le manque de ressources financières de l'État empêcherait d'agir sur certains dossiers, en estimant que des montants importants continuent d'être consacrés à l'importation de produits considérés comme non essentiels ou de luxe. Le message adressé au gouvernement consiste donc à privilégier, selon la Présidence, les besoins directement liés au niveau de vie des citoyens, à l'approvisionnement du marché et à la production nationale.

DÉCHETS : KAÏS SAÏED DEMANDE UNE COLLECTE RÉGULIÈRE ET CONTINUE

Le deuxième grand volet de la réunion concerne la propreté urbaine. Le président de la République a demandé d'intensifier les opérations de collecte des déchets et de veiller à ce qu'elles soient réalisées de manière régulière, continue et sans laisser les déchets s'accumuler pendant plusieurs semaines ou plusieurs mois. Il a également affirmé que certains acteurs chercheraient, selon lui, à exploiter ce type de situation pour accentuer les tensions sociales. Le communiqué ne désigne pas nommément ces acteurs.

RESPONSABILITÉ ET APPLICATION DE LA LOI

Le chef de l'État a insisté à plusieurs reprises sur la responsabilité des acteurs publics et privés. Il a affirmé que toute personne impliquée dans les pratiques dénoncées devait pouvoir faire l'objet de poursuites et que la loi devait s'appliquer à tous, indépendamment du niveau de responsabilité ou de la fonction occupée. Dans la dernière partie du communiqué, Kaïs Saïed a également replacé ces dossiers dans un registre politique plus large, estimant que ceux qui, selon ses termes, ont cherché à diviser l'État, fragmenter la société ou porter atteinte à la liberté de pensée n'ont pas leur place dans l'avenir de la Tunisie.

Le communiqué présidentiel fixe donc une orientation politique claire : renforcer le contrôle des marchés, protéger le pouvoir d'achat et la production agricole, et améliorer la continuité des services liés à la propreté.

PRÉSIDENCE DE LA COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE INTERNATIONALE

Election du candidat de la Mauritanie

Le ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Mauritaniens de l'Extérieur a annoncé que le nouveau succès diplomatique remporté par la Mauritanie à New York, à travers l'élection de son candidat à la présidence et en qualité de membre de la Commission de la fonction publique internationale, pour la période 2027-2030, vient consacrer la vision diplomatique clairvoyante du Président de la République, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, ainsi que la mise en œuvre de ses hautes orientations visant à renforcer le positionnement de la Mauritanie et à consolider sa présence active au sein des organisations et instances internationales et régionales. Dans un communiqué, le ministère a ajouté que cette réalisation vient s'inscrire dans le prolongement d'une série de succès et d'acquis diplomatiques enregistrés par notre pays au cours de la période récente, grâce au leadership éclairé de Son Excellence le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, et à sa sagesse dans la conduite des relations extérieures de la Mauritanie. Le ministère souligne que ce succès reflète clairement la place privilégiée qu'occupe désormais la Mauritanie sur la scène internationale, ainsi que l'ampleur de la confiance et de la considération dont elle bénéficie auprès de ses partenaires. Il traduit également la pertinence des orientations diplomatiques de Son Excellence le Président de la République et les résultats obtenus en matière de renforcement de la présence et de l'influence de notre pays dans les différentes enceintes internationales.

LES MIDTERMS AMÉRICAINES DE 2026 :

Trump face à la crise du modèle maga

Par Salah LAKOUES



La question centrale soulevée par les élections américaines de mi-mandat dépasse largement la perte de sièges républicains au Congrès. Elle concerne une contradiction fondamentale de la présidence Trump : comment un mouvement politique qui a construit son succès sur la défense du pouvoir d'achat, la souveraineté américaine, le rejet des élites et la promesse de mettre fin aux guerres extérieures peut-il préserver sa crédibilité lorsque ses propres décisions deviennent, aux yeux d'une partie de ses électeurs, une source de difficultés économiques, de tensions institutionnelles et d'engagements militaires coûteux ? Le scrutin doit être examiné à travers six dimensions interdépendantes : la crise du contrat social trumpiste, la fragilisation économique, la guerre en Iran, la question israélienne, la recomposition du système politique américain et les conséquences internationales d'un éventuel affaiblissement de Trump.

LA PREMIÈRE RUPTURE : L'ÉPUISEMENT DU CONTRAT POLITIQUE DE TRUMP

Pour comprendre la portée du scrutin, il faut revenir à la nature de la coalition qui a porté Trump au pouvoir. Le trumpisme n'est pas seulement un courant conservateur. C'est une coalition politique hétérogène qui rassemble des catégories sociales dont les motivations ne sont pas toujours identiques : les classes populaires et moyennes frappées par la désindustrialisation, les électeurs conservateurs, les catégories hostiles à l'immigration, les milieux économiques favorables à la déréglementation et une partie de l'électorat isolationniste qui refuse que les États-Unis financent durablement des conflits extérieurs. Cette coalition s'est constituée autour d'une promesse relativement simple : rendre aux Américains le contrôle de leur pays, protéger leur économie et mettre fin aux politiques qui, selon eux, favorisent les intérêts des élites au détriment de la population. C'est précisément cette promesse qui devient le point de vulnérabilité de Trump. Dans l'opposition, Trump pouvait attribuer les difficultés économiques aux démocrates, aux accords commerciaux ou aux politiques de ses prédécesseurs. À la Maison-Blanche, il devient directement responsable des résultats de ses décisions. Un électeur peut accepter un discours radical lorsqu'il espère une rupture. Il devient beaucoup moins indulgent lorsque cette rupture ne produit pas les améliorations attendues. Le pouvoir d'achat constitue ici un indicateur politique décisif. Les ménages ne jugent pas une politique économique à partir des déclarations présidentielles, mais à travers leurs dépenses quotidiennes : alimentation, logement, assurance, santé, énergie et remboursement des crédits.

LA CORRUPTION : UNE CRISE DE CONFIANCE PLUS PROFONDE QU'UN SCANDALE

La question de la corruption mérite une attention particulière. Elle ne se réduit pas à la révélation d'éventuelles affaires individuelles. Elle touche à la légitimité même de l'exercice du pouvoir. Le message politique de Trump reposait notamment sur l'opposition entre les citoyens ordinaires et un système d'élites supposément enrichies grâce à leurs relations avec l'État. Si les électeurs ont ensuite le sentiment que les proches du président bénéficient eux-mêmes d'une proximité privilégiée avec les centres de décision économique et politique, la contradiction devient particulièrement sensible.

TROIS DIMENSIONS DOIVENT ÊTRE DISTINGUÉES :

La corruption juridiquement établie, qui suppose des preuves et des procédures. Les conflits d'intérêts, qui peuvent exister même sans infraction pénale. La perception de favoritisme, qui peut avoir des conséquences politiques indépendamment de l'issue judiciaire. Une perception de corruption peut provoquer une sanction électorale avant même qu'une enquête aboutisse à une condamnation.

L'ÉCONOMIE : LE VÉRITABLE JUGE DE PAIX DE LA PRÉSIDENCE

L'économie américaine constitue le deuxième pilier de cette analyse. Trump a construit une partie importante de sa légitimité sur la promesse de restaurer la puissance productive des États-Unis. Son discours repose sur trois instruments : protectionnisme, relocalisation industrielle et négociation commerciale fondée sur le rapport de force. Cette orientation répond à une réalité historique : les États-Unis ont connu plusieurs décennies de désindustrialisation relative, avec des conséquences particulièrement lourdes dans certaines régions du Midwest. Mais le protectionnisme ne garantit pas automatiquement une amélioration du pouvoir d'achat.

LE PARADOXE DES TARIFS DOUANIERS

Une hausse des droits de douane peut favoriser certains producteurs américains, mais elle peut également augmenter le prix des produits importés, renchérir les composants utilisés par les entreprises, déclencher des mesures de rétorsion commerciales et fragiliser les chaînes d'approvisionnement. La question fondamentale est celle du délai. Les bénéfices éventuels d'une relocalisation industrielle demandent du temps : investissements, infrastructures, formation, recrutement et constitution de nouvelles chaînes de fournisseurs. En revanche, une augmentation des coûts d'importation peut se transmettre beaucoup plus rapidement aux prix. Le risque politique est évident : les ménages supportent immédiatement une partie des coûts, tandis que les bénéfices industriels annoncés restent différés.

UNE CONTRADICTION ENTRE PUISSANCE NATIONALE ET PROSPÉRITÉ DOMESTIQUE

Trump peut défendre une Amérique plus puissante sur le plan commercial et militaire. Mais cette puissance ne suffit pas à répondre à une question très concrète : les Américains vivent-ils mieux ? Il faut distinguer trois indicateurs : la croissance du PIB, l'inflation et le revenu réel disponible. Une économie peut continuer à croître tout en laissant une partie importante de sa population dans une situation de fragilité financière. C'est dans cet écart entre les promesses économiques et les résultats ressentis que se construit une partie du désenchantement électoral.

LA GUERRE EN IRAN : LE COÛT GÉOPOLITIQUE DE LA POLITIQUE DE PUISSANCE

La guerre en Iran introduit une contradiction supplémentaire dans la stratégie trumpiste. L'un des ressorts historiques de son discours était la critique des interventions militaires prolongées au Moyen-Orient. Trump avait développé une rhétorique opposant les intérêts des Américains aux engagements extérieurs considérés comme coûteux et insuffisamment justifiés. Or, une intervention militaire directe contre l'Iran remet cette question au centre du débat politique américain.

LE RETOUR DU DILEMME INTERVENTIONNISTE

La puissance américaine repose sur un appareil militaire considérable, un réseau d'alliances, des bases militaires et une capacité d'intervention mondiale. Mais la capacité d'intervenir ne signifie pas que chaque intervention sert les intérêts économiques et stratégiques immédiats des États-Unis. La guerre contre l'Iran pose plusieurs problèmes. Premièrement, le problème financier. Les opérations militaires mobilisent des moyens considérables : aviation, renseignement, missiles, défense antimissile, logistique et soutien aux alliés. Ces dépenses doivent être replacées dans le contexte des déficits budgétaires et de l'endettement américain. Deuxièmement, le problème énergétique. Le détroit d'Ormuz constitue un passage stratégique pour une part importante du commerce mondial des hydrocarbures. Une perturbation prolongée de la navigation peut provoquer une hausse des prix du pétrole, renchérir les carburants et alimenter les tensions inflationnistes. Troisièmement, le problème stratégique. Une opération militaire peut être déclenchée avec des objectifs limités, mais ses conséquences peuvent échapper au contrôle initial. La question devient alors celle de la sortie de guerre : à quel moment les États-Unis considèrent-ils leur objectif atteint ? Quatrièmement, le problème constitutionnel. L'engagement militaire présidentiel sans autorisation suffisamment claire du Congrès réactive le débat sur la répartition des pouvoirs de guerre entre l'exécutif et le législatif.

UNE GUERRE EXTÉRIEURE QUI REVIENT FRAPPER L'ÉCONOMIE INTÉRIEURE

La guerre peut être présentée par l'administration comme une opération de sécurité nationale. Mais les citoyens peuvent en mesurer les conséquences à travers le prix de l'essence, les dépenses publiques et l'incertitude économique. Le conflit extérieur devient ainsi un problème intérieur. Il ne faut toutefois pas confondre corrélation et causalité : le prix du pétrole dépend également de la production des pays exportateurs, de la demande mondiale, des stocks, des anticipations financières et des décisions de l'OPEP+. La guerre constitue donc un facteur potentiel d'amplification, et non une explication automatique de toutes les difficultés économiques. Le dilemme de Trump est alors politique : poursuivre l'intervention au risque de fragiliser sa promesse de désengagement, ou réduire l'engagement au risque de donner l'impression d'un recul stratégique.

ISRAËL : LA FRACTURE QUI TRAVERSE LES DEUX GRANDS PARTIS AMÉRICAINS

La question israélienne constitue l'un des aspects les plus importants de cette recomposition politique. Elle ne peut cependant pas être analysée comme une simple opposition entre pro-Israël et pro-Palestiniens. Elle révèle une transformation plus profonde de l'opinion américaine : une partie croissante de la population remet en question le caractère automatique du soutien politique, financier et militaire des États-Unis à Israël.

UNE ÉVOLUTION MESURABLE DE L'OPINION PUBLIQUE

Les données du Chicago Council on Global Affairs sont particulièrement significatives. Entre 2022 et 2026, la note moyenne attribuée à Israël sur une échelle de 0 à 100 est passée : Chez les démocrates : de 52 à 30. Chez les républicains : de 69 à 62. Chez les indépendants : de 56 à 41. La baisse est particulièrement importante chez les démocrates, mais elle concerne également les indépendants et, dans une moindre mesure, les républicains. Le sondage Quinnipiac du 24 juin 2026 apporte un autre éclairage : 48 % des électeurs interrogés considéraient que les États-Unis soutenaient trop Israël. Cette proportion atteignait 66 % chez les démocrates et 55 % chez les indépendants. Il faut néanmoins distinguer trois questions : l'opinion que les Américains ont d'Israël en tant que pays, leur appréciation de la politique du gouvernement Netanyahou et leur position sur le financement et l'engagement militaire des États-Unis. Ces trois dimensions sont liées, mais elles ne sont pas identiques. Un électeur peut être favorable à l'existence et à la sécurité d'Israël tout en contestant les opérations militaires de son gouvernement et le niveau de l'aide américaine.

LA FIN PROGRESSIVE D'UN CONSENSUS BIPARTITE ?

Pendant plusieurs décennies, le soutien à Israël a constitué un élément relativement stable de la politique étrangère américaine, malgré les divergences entre démocrates et républicains. Ce consensus est désormais traversé par des tensions générationnelles et idéologiques. Chez les démocrates, les jeunes générations et une partie de l'aile progressiste contestent davantage le soutien militaire inconditionnel à Israël. Elles associent cette politique à la guerre à Gaza, aux destructions civiles, à la situation humanitaire palestinienne et, désormais, aux conséquences de l'affrontement avec l'Iran. Chez les républicains, le soutien à Israël demeure plus fort, notamment dans les milieux évangéliques et dans une partie de l'électorat MAGA. Cependant, les courants isolationnistes contestent parfois les engagements financiers et militaires qui ne leur semblent pas directement liés aux intérêts américains. Il existe donc une contradiction à l'intérieur même du camp trumpiste : certains électeurs veulent une Amérique qui impose sa puissance, tandis que d'autres veulent une Amérique qui cesse de financer les conflits extérieurs.

LE PROBLÈME NETANYAHOU DANS LA POLITIQUE AMÉRICAINE

La relation entre Trump et Netanyahou ajoute une dimension particulière à cette question. L'enjeu n'est pas seulement la relation entre deux gouvernements. Il concerne la perception d'une possible confusion entre les intérêts stratégiques américains et les priorités sécuritaires du gouvernement israélien. Lorsqu'une partie de l'opinion considère que Washington supporte des coûts militaires, économiques et diplomatiques pour répondre aux préoccupations d'un allié, la question de l'autonomie de la décision américaine devient centrale. Cette perception peut être politiquement puissante, même lorsqu'elle ne démontre pas que l'allié concerné a effectivement dicté la décision de Washington. La distinction est importante : il faut établir les responsabilités réelles dans la décision d'intervenir en Iran et ne pas confondre influence diplomatique, convergence stratégique et subordination politique.

UNE DIFFICULTÉ SUPPLÉMENTAIRE POUR LES DÉMOCRATES

Les démocrates doivent également gérer cette fracture. Une partie de leur électorat souhaite une rupture beaucoup plus nette avec la politique israélienne actuelle. D'autres électeurs, notamment parmi les modérés et les soutiens traditionnels d'Israël, restent attachés à la coopération sécuritaire entre les deux pays. Le parti ne peut donc pas résoudre cette question par une simple déclaration de rupture. La véritable difficulté consiste à construire une politique étrangère qui concilie la sécurité d'Israël, les droits des Palestiniens, la désescalade régionale et la maîtrise des engagements militaires américains. Le soutien à Israël apparaît ainsi comme un facteur d'amplification du mécontentement, mais les préoccupations économiques et la corruption occupent également une place majeure dans les motivations électorales.

LA VICTOIRE DÉMOCRATE : UNE COALITION DE REJET, PAS NÉCESSAIREMENT UNE ADHÉSION IDÉOLOGIQUE

L'un des pièges de l'analyse serait de considérer une victoire démocrate comme la démonstration d'un retour massif à l'adhésion au programme traditionnel du Parti démocrate. Les élections américaines fonctionnent souvent selon une logique plus complexe : les électeurs peuvent choisir un parti sans approuver l'ensemble de ses orientations. La victoire peut traduire une insatisfaction importante à l'égard de Trump, sans que la popularité des démocrates soit pour autant acquise.

UNE COALITION ÉLECTORALE AUX INTÉRÊTS DIFFÉRENTS

La coalition démocrate rassemble plusieurs catégories. Les jeunes électeurs sont particulièrement sensibles aux questions d'accès au logement, d'endettement, de santé, de coût des études, de climat et de politique étrangère. Les électeurs afro-américains restent un élément important de la coalition, même si leurs attentes concernent aussi bien les discriminations que l'emploi, les revenus et les services publics. Les électeurs latino-américains ne constituent pas un groupe politiquement homogène. Leurs choix dépendent notamment de leur situation économique, de l'immigration, de l'emploi et de leur implantation géographique.

Suite en page 9

Suite de la page 8

Les électeurs des banlieues peuvent être davantage préoccupés par la stabilité institutionnelle, les politiques éducatives, la fiscalité et le coût de la vie.

Les indépendants et certains anciens électeurs républicains peuvent voter démocrate pour sanctionner Trump sans pour autant devenir des soutiens durables du Parti démocrate.

Cette hétérogénéité explique pourquoi une victoire électorale ne garantit pas une majorité idéologique.

LE RISQUE D'UNE VICTOIRE SANS PROJET COMMUN

Le Parti démocrate devra désormais répondre à une question difficile : que propose-t-il au-delà de l'opposition à Trump ?

La défense de l'Affordable Care Act, la protection de Medicaid, la maîtrise des prix des médicaments et la révision de la politique tarifaire constituent des orientations susceptibles de rassembler une partie de la coalition.

Mais des divergences internes demeurent sur la fiscalité, l'immigration, le commerce international, la politique industrielle, Israël et le rôle des États-Unis dans le monde.

La confrontation entre progressistes et modérés ne disparaîtra pas avec la conquête du Congrès.

Les premiers peuvent considérer que la victoire valide une transformation sociale plus profonde. Les seconds peuvent y voir la confirmation qu'un discours centré sur les services publics, la gouvernance et le pouvoir d'achat permet de reconquérir des électeurs modérés.

Le Parti démocrate peut donc gagner avec plusieurs sensibilités, mais cette diversité devient également une difficulté lorsqu'il faut gouverner.

LE CONGRÈS : LA FIN DE LA LIBERTÉ D'ACTION POLITIQUE DE TRUMP ?

La reconquête des deux chambres par les démocrates, si elle est confirmée par les résultats électoraux, change les rapports institutionnels à Washington. Il ne s'agit pas d'un changement de président, mais d'une modification de l'équilibre des pouvoirs. Le système américain repose sur une séparation institutionnelle entre la présidence, le Congrès et la justice. Le contrôle du Congrès donne aux démocrates des moyens importants pour encadrer l'action de l'exécutif.

LES POUVOIRS RETROUVÉS PAR LES DÉMOCRATES

Ils pourront notamment :

Contrôler le calendrier législatif. Organiser des auditions publiques. Ouvrir des enquêtes parlementaires. Demander des documents administratifs. Utiliser les commissions pour examiner les décisions gouvernementales. Peser sur les discussions budgétaires. Bloquer ou retarder certaines nominations relevant de la compétence du Sénat. Le pouvoir d'enquête est particulièrement important. Il permet de faire émerger des informations, de mettre en lumière des conflits d'intérêts éventuels et d'obliger l'administration à justifier certaines décisions. Le Sénat dispose par ailleurs d'un pouvoir constitutionnel de confirmation de nombreuses nominations présidentielles.

MAIS LE CONGRÈS NE DEVIENT PAS LE GOUVERNEMENT

Trump conserve la présidence jusqu'en janvier 2029. Il conserve également le pouvoir exécutif, le commandement des forces armées dans le cadre constitutionnel et la possibilité d'opposer son veto aux textes législatifs. Pour surmonter ce veto, il faut une majorité des deux tiers dans chacune des chambres. Le Congrès peut également engager une procédure de destitution. Mais la Chambre des représentants vote la mise en accusation et le Sénat organise le procès ; une condamnation exige une majorité des deux tiers des sénateurs présents. Il faut donc distinguer le contrôle politique et parlementaire de l'exécutif, le blocage de certaines décisions présidentielles et la destitution, qui exige des conditions institutionnelles beaucoup plus difficiles à réunir. Le scénario d'une confrontation permanente est plausible, mais il ne faut pas assimiler automatiquement une majorité démocrate à une paralysie totale de la présidence.

LA GUERRE EN IRAN DEVIENT UN PROBLÈME INSTITUTIONNEL AMÉRICAIN

Cette dimension mérite d'être approfondie, car elle peut transformer durablement les relations entre le président et le Congrès. Si les démocrates utilisent leur nouvelle majorité pour demander une autorisation explicite de poursuivre les opérations militaires, ils placent Trump devant une difficulté politique. Le président devra justifier les objectifs militaires de l'intervention, les dépenses engagées, les risques d'escalade, les conditions de sortie du conflit, les conséquences économiques et énergétiques ainsi que les raisons pour lesquelles la guerre répond aux intérêts nationaux américains. L'enjeu dépasse donc la seule question de l'Iran. Il s'agit de savoir si un président peut engager durablement les États-Unis dans une guerre majeure sans obtenir un soutien politique suffisamment large au Congrès. Cette question rejoint une interrogation historique de la démocratie américaine : jusqu'où le pouvoir présidentiel peut-il s'étendre en matière militaire ? Une résolution du Congrès visant à limiter les opérations ne garantit pas nécessairement l'arrêt immédiat du conflit. Mais elle peut imposer une pression politique et institutionnelle considérable.

2028 : LA SUCCESSION DE TRUMP ET LA CRISE D'IDENTITÉ RÉPUBLICAINE

L'élection de 2028 constitue l'horizon politique de cette confrontation. Trump ne peut normalement pas briguer un troisième mandat présidentiel, la Constitution américaine limitant à deux le nombre de mandats auxquels une personne peut être élue à la présidence. Le problème républicain sera donc celui de la succession.

LE DILEMME DE J. D. VANCE

J. D. Vance se trouve dans une position délicate. En tant que vice-président, il bénéficie de la visibilité institutionnelle et de la proximité avec le mouvement MAGA. Mais cette proximité peut aussi devenir un handicap si une partie de l'électorat considère que la politique menée par Trump a produit des résultats contraires à ses attentes. Il devra répondre à une contradiction : comment préserver l'héritage politique de Trump sans hériter de toutes ses difficultés ? Une rupture trop importante risquerait de l'éloigner de la base trumpiste. Une fidélité totale pourrait l'empêcher de conquérir les électeurs indépendants et modérés.

LE PROBLÈME DE FOND DU PARTI RÉPUBLICAIN

La question dépasse Vance et les autres prétendants. Le Parti républicain doit déterminer quelle orientation il veut conserver : un mouvement national-populiste centré sur Trump, un conservatisme économique et fiscal traditionnel, un courant nationaliste et protectionniste, un courant interventionniste attaché à la puissance militaire américaine ou une orientation isolationniste privilégiant le recentrage sur les intérêts domestiques. Ces courants ne sont pas toujours compatibles. La contradiction entre les partisans de la puissance militaire mondiale et ceux du désengagement extérieur est particulièrement importante depuis la guerre en Iran. Le trumpisme a réussi à réunir ces sensibilités autour d'une personnalité politique. La succession oblige désormais le Parti républicain à déterminer si cette coalition peut survivre sans son principal rassembleur.

LE PROBLÈME DÉMOCRATE

Les démocrates disposent d'une autre difficulté : transformer leur succès parlementaire en crédibilité gouvernementale. Ils doivent éviter que leur victoire soit simplement une parenthèse électorale liée au rejet de Trump. La population attendra des résultats concrets sur les prix, les assurances, les revenus, l'emploi et la politique étrangère. Le scrutin ouvre donc une compétition entre deux stratégies : la reconstruction du trumpisme et la reconstruction du projet démocrate.

LES CONSÉQUENCES GÉOPOLITIQUES : UNE AMÉRIQUE PLUS DIVISÉE DANS UN MONDE PLUS INSTABLE

Une défaite électorale de cette ampleur ne signifie pas que Washington perd immédiatement sa puissance internationale. En revanche, elle peut réduire la prévisibilité de sa politique étrangère et compliquer la continuité de ses engagements.

LE MOYEN-ORIENT : ISRAËL ET L'IRAN ENTRE DANS UNE NOUVELLE PHASE

Une majorité démocrate peut exercer une pression accrue pour encadrer les dépenses militaires, contrôler les livraisons d'armes et demander des justifications sur la poursuite des opérations contre l'Iran. Cela ne signifie pas que les démocrates adopteront une politique uniforme à l'égard de Téhéran ou de Tel-Aviv. Pour Netanyahou, cela signifie que la relation avec Washington pourrait devenir plus complexe, car le soutien américain dépendra davantage des équilibres politiques internes et des débats sur les intérêts nationaux américains. Pour l'Iran, la situation est ambivalente. L'affaiblissement politique de Trump peut créer une fenêtre diplomatique, mais il peut également pousser la Maison-Blanche à maintenir une politique de fermeté pour éviter de donner l'impression d'un recul stratégique.

L'EUROPE : L'INCERTITUDE STRATÉGIQUE AMÉRICAINE

Les Européens suivent cette évolution avec une préoccupation particulière. Depuis plusieurs années, les relations transatlantiques sont traversées par des tensions concernant les dépenses militaires et l'OTAN, les droits de douane, les subventions industrielles, la guerre en Ukraine, les relations commerciales avec la Chine et la politique énergétique. Un Congrès démocrate pourrait chercher à limiter certaines initiatives de Trump, mais il ne supprimera pas automatiquement les divergences stratégiques entre Washington et les capitales européennes.

L'Europe devra donc continuer à réfléchir à son autonomie stratégique.

LA CHINE : UNE FENÊTRE D'OPPORTUNITÉ, MAIS PAS NÉCESSAIREMENT UN CHANGEMENT DE POLITIQUE

Pékin pourrait observer avec attention les divisions institutionnelles américaines. Une confrontation permanente entre la Maison-Blanche et le Congrès peut compliquer la définition d'une politique étrangère cohérente. Cependant, les démocrates n'abandonneront pas nécessairement la compétition stratégique avec la Chine. Les deux partis partagent plusieurs préoccupations : sécurité technologique, industrie stratégique, semi-conducteurs, chaînes d'approvisionnement et influence dans l'Indo-Pacifique. La Chine pourrait bénéficier de certaines incertitudes américaines sans pour autant voir disparaître la rivalité structurelle entre les deux puissances.

CE QUE CETTE ÉVOLUTION SIGNIFIE POUR L'ALGÉRIE ET LE SUD GLOBAL

Pour l'Algérie, l'intérêt de cette recomposition américaine doit être examiné sous l'angle de ses conséquences économiques, énergétiques et diplomatiques. Il ne s'agit pas de considérer qu'un affaiblissement politique de Trump constitue automatiquement une opportunité pour Alger. Les intérêts stratégiques américains ne se confondent pas avec les intérêts d'un président ou d'un parti. L'Algérie doit donc raisonner à partir de ses intérêts nationaux et de la permanence de ses orientations diplomatiques.

PREMIÈRE CONSÉQUENCE : LE MARCHÉ ÉNERGÉTIQUE

Une guerre prolongée autour de l'Iran et du détroit d'Ormuz peut provoquer des tensions sur les marchés pétroliers et gaziers. Pour l'Algérie, exportatrice d'hydrocarbures et partenaire énergétique de l'Europe, une augmentation des prix peut produire des recettes supplémentaires à court terme. Mais une hausse durable des cours peut ralentir la croissance mondiale, alimenter l'inflation et réduire la demande énergétique. L'intérêt algérien ne doit donc pas être réduit à la recherche d'un prix élevé du pétrole. Il réside dans la capacité à transformer les recettes énergétiques en investissements productifs, en infrastructures, en diversification industrielle et en développement agricole.

DEUXIÈME CONSÉQUENCE : LE RETOUR DE LA QUESTION DE LA SOUVERAINETÉ

Le débat américain sur les guerres extérieures renvoie à une question plus générale : qui décide des priorités stratégiques d'un État ? Pour l'Algérie, la souveraineté ne signifie pas l'isolement. Elle suppose la capacité à diversifier les partenariats, à négocier sans dépendance excessive et à préserver une marge de décision indépendante.

TROISIÈME CONSÉQUENCE : LE SAHEL ET LA RECOMPOSITION DES ALLIANCES

Les incertitudes américaines au Moyen-Orient peuvent également avoir des répercussions sur les priorités diplomatiques et militaires de Washington en Afrique. Le Sahel demeure un espace stratégique en raison des ressources, des routes commerciales, des enjeux sécuritaires et des rivalités internationales. L'Algérie a intérêt à suivre l'évolution de la politique américaine dans cette région sans supposer qu'un changement de majorité au Congrès entraînera automatiquement une modification de la politique de Washington. Une coopération internationale durable doit s'appuyer sur les priorités des pays concernés, plutôt que sur des arrangements décidés exclusivement par les puissances extérieures.

QUATRIÈME CONSÉQUENCE : LES LIMITES DU LEADERSHIP AMÉRICAIN

Les États-Unis conservent une puissance économique, financière, technologique et militaire considérable. Mais leur capacité à convertir cette puissance en leadership accepté dépend également de leur stabilité institutionnelle, de la prévisibilité de leurs engagements et de la confiance que leur accordent leurs partenaires. Une politique étrangère constamment soumise aux alternances électorales et aux affrontements internes peut inciter les autres puissances à diversifier leurs partenariats. C'est dans cette perspective que le mouvement vers un monde multipolaire peut se renforcer.

LES PRINCIPALES CONTRADICTIONS RÉVÉLÉES PAR LES MIDTERMS

Promesse politique. Contradiction mise en évidence. Protéger le pouvoir d'achat. Les tarifs et la guerre peuvent renchérir les coûts. Défendre les intérêts américains. Les engagements extérieurs sont contestés. Combattre les élites et les privilèges. Les conflits d'intérêts alimentent la défiance. Restaurer la puissance américaine. Les interventions peuvent produire des coûts stratégiques

RASSEMBLER L'AMÉRIQUE

La polarisation institutionnelle demeure forte

Ces contradictions ne signifient pas que toutes les politiques de Trump ont échoué ni que tous ses électeurs ont abandonné le mouvement MAGA. Elles montrent plutôt que la légitimité politique doit être continuellement renouvelée par des résultats tangibles. Le problème de toute politique populiste au pouvoir est qu'elle ne peut éternellement se présenter comme une force extérieure au système qu'elle dirige. Lorsqu'elle devient elle-même le pouvoir, elle doit assumer les conséquences de ses décisions.

LA CRISE DE TRUMP RÉVÈLE LES LIMITES DU POUVOIR SANS CONTRE-POUVOIR

Les midterms de 2026 constituent, selon les projections et les résultats annoncés par les médias américains, une sanction électorale majeure contre le camp républicain. Les préoccupations économiques, la perception de corruption et le mécontentement suscité par la guerre en Iran occupent une place importante dans cette évolution. Mais la portée de cet événement ne se limite pas à la défaite d'un parti. Elle révèle les limites d'une stratégie politique qui a fait de la souveraineté économique, du pouvoir d'achat, de la lutte contre les élites et du désengagement militaire ses principaux arguments de légitimité, tout en se heurtant aux contraintes de l'exercice du pouvoir. La question israélienne ajoute une dimension supplémentaire à cette crise. La contestation croissante du soutien américain à Israël, notamment chez les démocrates et les indépendants, fragilise un consensus qui a longtemps structuré la politique étrangère américaine. Mais elle ne constitue pas, à elle seule, l'explication du recul républicain.

L'économie reste le terrain où les promesses politiques sont confrontées à la réalité quotidienne. La corruption nourrit la défiance institutionnelle. La guerre en Iran transforme les choix géopolitiques en coûts intérieurs. Et la question israélienne révèle les fractures d'une société américaine de plus en plus divisée sur le rôle de son pays dans le monde.

Trump conserve les prérogatives de la présidence, mais il doit désormais composer avec un Congrès hostile. Il ne peut plus compter sur la même liberté législative et parlementaire.

Pour les démocrates, la victoire ne constitue pas encore un mandat idéologique global. Elle leur impose une responsabilité : démontrer qu'ils peuvent gouverner, répondre aux difficultés économiques et proposer une politique étrangère plus cohérente.

Pour les républicains, le problème est plus structurel : comment préserver l'héritage de Trump sans reproduire les contradictions qui ont contribué à leur recul ?

Enfin, pour le reste du monde, cette situation confirme une réalité importante : la puissance américaine demeure considérable, mais son exercice est désormais davantage exposé aux tensions politiques internes.

L'Amérique n'est pas sortie de sa crise de leadership. Elle entre dans une nouvelle phase de confrontation entre sa puissance extérieure et ses fragilités intérieures.

C'est peut-être là le véritable enseignement politique des midterms de 2026 : une puissance mondiale peut conserver ses moyens militaires, financiers et technologiques tout en rencontrant des difficultés croissantes à construire un consensus intérieur sur les objectifs et les coûts de sa politique internationale.

S. L.

LE JEUNE INDEPENDANT

CONFÉRENCE SUR LA CAUSE SAHRAOUIE AU SILA

La RASD, un combat pour l'identité

Réunis autour de la question sahraouie au Salon international du livre d'Alger (SILA 2026), des chercheurs, universitaires et professionnels des médias ont abordé les dimensions politiques, historiques et culturelles du combat du peuple sahraoui, en dénonçant les tentatives d'effacement identitaire et en défendant le droit à l'autodétermination.



En présence de l'ambassadeur de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) en Algérie, Khatri Addouh, la conférence intitulée « La République arabe sahraouie : culture, identité et résistance », à l'espace Esprit Panaf du 29e Salon international du livre d'Alger (SILA), a réuni le chercheur et professionnel des médias Mohamed Fadhel El Hayet et l'universitaire Ahmed Nafiri, en sus de la chercheuse et militante Nana Mint Mohamed El Moustapha. Modérés par le journaliste Mustapha Aït Mouhoub, les échanges ont abordé aussi bien les enjeux politiques et juridiques du conflit que les moyens de préserver le patrimoine sahraoui et de contrer les tentatives de falsification de son histoire. Prenant la parole, Khatri Addouh a vertement dénoncé les manœuvres politiques, financières et médiatiques de grandes puissances et de lobbys visant, selon lui, à légitimer l'annexion du Sahara occidental par le Makhzen. Il a rappelé que ce territoire figure depuis 1963 sur la liste des territoires non autonomes des Nations unies et que son statut relève toujours d'un processus de décolonisation. Pour le diplomate, le Conseil de sécurité, en refusant d'assimiler le Sahara occidental à une composante de la diversité marocaine, préserve les droits du peuple sahraoui et la crédibilité du droit international. L'ambassadeur a mis en garde contre toute tentative de détournement du mandat de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO), créée en 1991. À défaut, a-t-il prévenu, « le peuple sahraoui poursuivra sa lutte pour la liberté, en s'inspirant de l'expérience algérienne et de la Révolution du 1er Novembre 1954 ».

La bataille de la mémoire se joue aussi sur le terrain médiatique. Mohamed Fadhel El Hayet, fort de ses vingt années d'expérience au sein de la Radio nationale sahraouie, est revenu sur la contribution de ce média à la mobilisation et à la résistance politique dès les années 1970 et 1980.

À ce titre, la radio a participé à la défense de la cause sahraouie et à la rupture du blocus informationnel. L'intervenant a fait mention du tournant du cessez-le-feu de 1991, qui a contraint les médias sahraouis à repenser leur discours pour maintenir la mobilisation et porter la cause auprès de l'opinion internationale. Il a rappelé la solidarité algéro-sahraouie à travers la figure du journaliste algérien Ahmed Ben Yacoub, présent lors des batailles d'El Ouarkziz.

De son côté, l'universitaire Ahmed Nafiri a insisté sur la capacité de l'écriture à contrer la censure et les tentatives de falsification historique. Saluant l'engagement des auteurs algériens et internationaux, il a notamment évoqué l'ouvrage de Mustapha El Beihi et la contribution des publications consacrées à la cause sahraouie. Il a, en outre, rappelé la dimension historique de « La Voix du Sahara libre », dont « les émissions ont contribué, dès 1975, à porter le récit sahraoui ».

Au sujet de l'asymétrie des moyens financiers et du contrôle des espaces médiatiques, il a défendu la portée du mot comme instrument de résistance. Sur le terrain culturel, Nana Mint Mohamed El Moustapha a placé la préservation de l'identité au centre de son intervention. Elle a rappelé que la culture sahraouie, historiquement nomade, s'est largement construite autour de la tradition orale, des récits et de la poésie. Pendant longtemps, l'essentiel des écrits consacrés à ce peuple, à son territoire et à ses traditions provenait de voyageurs et d'auteurs occidentaux.

Cette situation a rendu indispensable un travail de réappropriation de la mémoire par les Sahraouis eux-mêmes.

La chercheuse a dénoncé les politiques de « marocanisation », considérée comme une entreprise d'effacement de l'identité nationale, tout en soulignant l'émergence inverse de « sahraouisation » dans les territoires occupés. Elle a rendu hommage aux femmes sahraouies, qu'elle a qualifiées de « gardiennes essentielles du patrimoine immatériel », en raison de leur rôle dans la transmission de la langue, de la poésie, de l'éducation et des traditions. Elle a, en outre, martelé l'impérieuse nécessité de poursuivre les efforts d'écriture, de documentation et d'historiographie.

EL WATAN

ÉTONNANTE DEMANDE DE «CLARIFICATIONS» SUR L'ENVOI DE TROUPES ALGÉRIENNES AU NIGER :

Quand l'UE fait preuve d'une amnésie déroutante

Dans une déclaration, lue par un de ses deux porte-parole, chargé de la politique étrangère et de la sécurité, Anouar El Anouni, et retransmise sur sa chaîne de télévision, l'Union européenne a commenté l'envoi par l'Algérie de troupes militaires au Niger, à la demande de ce dernier, pour sécuriser les sites énergétiques, en demandant des «clarifications» sur cette mission qu'elle suit «attentivement» et cherche à obtenir «davantage de précisions sur ses objectifs et ses modalités».

Bien plus. Elle se contredit en affirmant son «soutien aux initiatives qui contribuent à la paix, à la stabilité et à la sécurité au Sahel, dans le respect du droit international et de la souveraineté des Etats», laissant entendre que l'accord en question, signé justement entre deux Etats souverains, l'Algérie et le Niger, ne répond pas à ses attentes.

De ce fait, elle a insisté sur «la transparence» et surtout la «désescalade» dans la région. Pourtant, la voix de l'UE était inaudible lorsque la Libye, Etat souverain, a été bombardée et dévastée par la France et l'Otan, tuant des milliers de Libyens, ou lorsque le Ruwanda, le Soudan, la Centrafrique, le Congo, pour ne citer que ces pays là, sombraient dans les conflits armés et les interventions militaires de puissances étrangères qui se disputent leurs richesses, et lorsque les Palestiniens subissaient et subissent toujours un génocide commis par Israël, Etat partenaire de l'Union protégé de toute sanction.

L'envoi par l'Algérie de troupes militaires au Niger, à la demande de ce dernier, répond à la nécessité de protéger ses installations énergétiques, dans une zone située à proximité du plus grand passage de contrebande, de trafic d'armes et de groupes terroristes qui agissent dans la région sahelo-saharienne.

Une zone où des groupes de mercenaires affiliés à des Etats ou des officines d'Etat agissent en toute liberté, et ce, depuis l'intervention militaire contre la Libye en 2011, durant laquelle des tonnes d'armements lourds y ont été larguées. L'Algérie, faut-il le rappeler, a fait face, deux ans après cette intervention, à l'une des opérations terroristes les plus spectaculaires, contre ses installations gazières à Tiguentourine (In Amenas), menée par un groupe de terroristes transnational, puissamment armé. Depuis, les fondements même de sa stratégie de sécurité ont changé.

PROTOCOLE DE COOPÉRATION

Dès le lancement avec le Niger du projet de gazoduc transsaharien, qui relie le Nigeria à l'Algérie puis à l'Europe, en passant par le Niger, où la France a perdu ses plus grandes sources énergétiques, la situation sécuritaire s'est peu à peu effondrée, et a atteint son apogée avec une tentative de coup d'Etat. La décision de déployer une force militaire défensive afin de protéger ses investissements a été prise, puis entérinée quelques jours après par un vote unanime des deux Chambres parlementaires.

Décision qui entre dans le cadre des prérogatives du président de la République, prévues par la Constitution, et le premier contingent a été déployé dans le cadre d'un protocole de coopération militaire signé lors de la visite, à Alger, du ministre nigérien de la Défense, quelque temps après l'envoi par l'Algérie d'avions de combat à N'Djamena.

La Commission européenne n'a jamais réagi dans le passé à la présence militaire française au Niger, ni de celle des Emirats arabes unis, de la Turquie, de la Russie et de ses mercenaires en Libye, ou encore au Mali. Par sa réaction inédite, Bruxelles laisse croire que l'Algérie et le Niger ont commis le délit de lèse-majesté, pour avoir signé un accord de coopération militaire sans sa permission.

Pourtant, aussi bien l'Algérie que le Niger, sont des Etats souverains et agissent dans le cadre de la préservation de leurs intérêts, à plus forte raison que ni Alger ni N'Djamena, et encore moins l'Afrique, ne sont sous tutelle européenne. Pourquoi évoque-t-elle la «désescalade» et la «proportionnalité» à propos d'un accord destiné surtout à sécuriser des infrastructures énergétiques stratégiques ?

Quels sont les faits qui lui ont permis de parler d'«escalade» ? Sur quelle base a-t-elle réagi à un accord de partenariat militaire entre deux pays ? Enfin, depuis quand la Commission s'érige-t-elle en instance d'appréciation des accords de défense entre Etats souverains, y compris en dehors du continent européen ? Autant de questions qui restent sans réponse mais qui lèvent le voile sur les intentions malveillantes des auteurs de la déclaration, lue par le porte-parole d'une Commission, qui s'immisce de manière flagrante dans des affaires strictement bilatérales et souveraines entre deux nations africaines.

L'UE fait montre d'une amnésie déroutante. Lorsqu'il s'agissait d'envoyer des troupes européennes pour piller ou sécuriser l'uranium du Niger, l'or, le pétrole ou le lithium du Mali, elle n'a jamais dit mot.

L'EXPRESS

Le Premier ministre honore le professeur Youcef Mentalechta

Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a reçu, ce jeudi, le professeur Youcef Mentalechta, lors d'une rencontre en vue de l'honorer en reconnaissance de son parcours scientifique et de ses contributions pionnières dans l'instauration des premiers fondements du développement des technologies de l'information et de la communication en Algérie, indique un communiqué des services du Premier ministre.

La rencontre a été « l'occasion d'examiner les moyens de renforcer ces technologies et de s'adapter aux mutations structurelles que connait le monde, notamment dans le domaine de l'intelligence artificielle », selon le communiqué.

L'occasion a permis également de souligner que « l'Algérie dispose de potentialités et de moyens prometteurs dans ce domaine, en premier rang desquels figurent les jeunes compétences nationales, les membres de la communauté nationale établie à l'étranger, d'où l'impératif d'œuvrer à leur mobilisation et à la valorisation de leurs expertises pour contribuer à la concrétisation de cette démarche stratégique, à laquelle l'Etat voue une importance majeure », conclut le communiqué.

PALESTINE OCCUPÉE

Près de deux millions de Palestiniens ont besoin d'une aide urgente à Gaza

Près de deux millions de Palestiniens dans la bande de Ghaza, soit 94% de la population de l'enclave palestinienne, ont besoin d'une aide urgente en matière d'hébergement et de produits non alimentaires, a indiqué vendredi l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA).



Dans une publication sur son site officiel, l'agence onusienne a précisé que 58% de la population de Ghaza faisait face à des besoins critiques ou catastrophiques en matière d'hébergement.

L'évaluation des besoins liés à la saison hivernale, menée dans 113 sites accueillant des déplacés, a également révélé que 18 centres d'hébergement d'urgence étaient jugés dangereux. Parmi ces structures, quatre présentent un risque d'effondrement très élevé, six un risque élevé et huit un risque modéré, a précisé l'UNRWA.

La situation est également préoccupante en matière d'accès à l'eau et aux produits d'hygiène. Selon la même source, 84% des habitants de la bande de Ghaza sont confrontés à des interruptions fréquentes et irrégulières de leur approvisionnement en eau potable, tandis que 89% des ménages ont signalé un accès insuffisant aux produits d'hygiène de première nécessité.

Depuis octobre 2023, l'entité sioniste commet un génocide à Ghaza, marquée par des tueries, la famine, la destruction, les déplacements forcés et les arrestations, au mépris des appels internationaux et des ordonnances de la Cour internationale de justice (CIJ) lui enjoignant d'y mettre fin.

Le bilan de l'agression sioniste contre la bande de Ghaza est de 74.618 martyrs et 175.925 blessés depuis le 7 octobre 2023, avaient indiqué jeudi les autorités sanitaires palestiniennes.

DEUX PALESTINIENS TOMBENT EN MARTYRS DANS DES BOMBARDEMENTS SIONISTES

Les violations commises par les forces d'occupation israéliennes et les colons se sont poursuivies ce vendredi, ciblant la population palestinienne et ses biens en Cisjordanie, à Jérusalem occupée et dans la bande de Gaza.

Trois personnes ont été tuées dans la bande de Gaza, dont un enfant et une étudiante universitaire.

Par ailleurs, plus de 20 agressions contre des cueilleurs d'olives ont été recensées ; des citoyens, des journalistes et des militants étrangers ont été arrêtés ; deux maisons ont été contraintes à l'auto-démolition à Jérusalem ; et le Sanctuaire d'Ibrahim a été fermé jusqu'à samedi soir.

TROIS MARTYRS, DONT UN ENFANT ET UNE ÉTUDIANTE UNIVERSITAIRE

Un enfant (âgé de 15 ans) a été tué par les tirs des forces d'occupation alors qu'il jouait au football dans la zone de « Bir 19 », à Al-Mawasi (Khan Younès), dans le sud de la bande de Gaza.

Par ailleurs, une source médicale de l'hôpital Al-Shifa a rapporté le décès d'une étudiante en médecine de l'Université islamique, originaire du camp d'Al-Shati, à l'ouest de la ville de Gaza, des suites de blessures subies lors d'un bombardement de l'occupation ayant visé le campus universitaire il y a environ une semaine.

Un autre citoyen a également succombé à ses blessures, survenues il y a quelques jours lors d'une attaque visant la zone d'Al-Balakhia, dans le camp d'Al-Shati.

PLUS DE 20 AGRESSIONS CONTRE LES AGRICULTEURS, LEURS TERRES ET LEURS BIENS

La Commission de résistance contre le mur et la colonisation a documenté 20 agressions perpétrées par les forces d'occupation et les colons contre des agriculteurs et leurs terres, durant la saison de la récolte des olives, dans six gouvernorats de Cisjordanie.

Ces agressions ont pris diverses formes : arrestations de citoyens, de militants solidaires internationaux et de journalistes ; passages à tabac de personnes récoltant des olives ; arrachage d'arbres et terrassement de terres ; vol de récoltes et de biens agricoles ; et entrave à l'accès des agriculteurs à leurs champs.

Ces actes s'inscrivent dans un contexte d'expansion des colonies et d'installation de nouvelles structures au sein des terres plantées d'oliviers.

Dans le gouvernorat de Ramallah et Al-Bireh, les forces d'occupation ont arrêté 17 personnes, dont 12 militants solidaires étrangers, deux journalistes étrangers et trois Palestiniens, alors qu'elles participaient à la récolte des olives dans la zone d'Al-Salm, près du mont Al-Risan, dans le village de Kafr Ni'ma, à l'ouest de Ramallah. Ces arrestations sont survenues à la suite d'une attaque perpétrée par des colons. Parmi les personnes arrêtées figurent Hala Abu Gharbiya, coordinatrice de la campagne « Faz'a » à Ramallah, ainsi que deux agriculteurs, Ya'qub et Muhammad Ataya. Par la suite, les autorités d'occupation ont décidé d'expulser les militants solidaires étrangers le samedi matin ; le groupe comprenait cinq ressortissants allemands, quatre Italiens, deux Canadiens et un Américain. Dans le village d'Abu Falah, les forces d'occupation ont contraint des dizaines de militants solidaires étrangers et plusieurs journalistes à quitter les lieux, tout en empêchant les agriculteurs de poursuivre la récolte des olives dans la zone de « Heit Al-Miramiya », située à l'est du village. Par ailleurs, des colons ont pris pour cible des terres agricoles dans le village de Deir Ammar, forçant leurs propriétaires à partir. Dans le village d'Aboud, des colons armés ont intercepté des personnes qui récoltaient des olives alors qu'elles se dirigeaient vers la zone d'Al-Dahadih, près du village de Deir Abu Mash'al, les empêchant ainsi d'accéder à leurs terres ou de regagner leurs domiciles. Les forces d'occupation ont fait irruption sur des terres situées dans le village d'Al-Mughayyir, contraignant les habitants à les quitter et les empêchant de récolter les olives, tandis que, simultanément, des colons lâchaient leur bétail dans les champs. À Sinjil, des colons ont fait pénétrer leurs troupeaux de moutons dans des terres agricoles, tandis que d'autres ont dérobé des plaques métalliques appartenant à des habitants. Dans le gouvernorat d'Hébron, des colons ont lâché leurs troupeaux dans les champs des habitants, au milieu des oliviers, dans la zone de Hawara, à l'est de Yatta. Lorsque Khalil Mahmoud Al-Hamamdeh et son fils Omar ont tenté de s'y opposer, les forces d'occupation ont fait irruption sur les lieux et procédé à une arrestation.

Dans la localité de Beit Awwa, au sud d'Hébron, des bulldozers de l'occupation ont arraché des oliviers appartenant à des habitants. Parallèlement, des colons et les forces d'occupation ont agressé le journaliste Musab Shawar, avant de l'entraver, de lui bander les yeux et de l'arrêter ; ils ont également agressé un habitant nommé Iyad Sweiti.

Dans la zone de Hamroush, à l'est de la localité de Sa'ir, des colons ont attaqué des agriculteurs alors qu'ils se trouvaient sur leurs terres.

Dans le gouvernorat de Naplouse, des colons ont pénétré dans la zone d'Al-Mas'udiyya et ont volé les olives dans l'exploitation de Fadi Mas'ud. Par ailleurs, les forces d'occupation ont violemment frappé deux jeunes hommes qui récoltaient des olives près du mont Ebal, au nord de la ville de Naplouse, avant de les relâcher et de se retirer de la zone.

Dans la localité de Beit Furik, à l'est du même gouvernorat, les forces d'occupation ont fait irruption sur des terres agricoles, forçant les agriculteurs à partir et les empêchant de poursuivre la récolte.

Dans la plaine de Surra, des colons ont acheminé des équipements résidentiels vers des structures de type « baraquements », précédemment saisies dans la zone de Qaryut, empêchant ainsi les agriculteurs d'accéder à la plaine et à leurs terres.

Par ailleurs, des colons ont sectionné des poteaux électriques alimentant la maison de la famille Soufan, dans la localité de Burin (au sud de Naplouse), provoquant une coupure de courant.

Des colons ont également pris pour cible la zone orientale du village de Duma, au sud de Naplouse, où ils ont mis le feu à des tentes résidentielles, causant des dégâts matériels.

Dans le gouvernorat de Qalqilya, des colons ont érigé une tente au sein de terres plantées d'oliviers, dans la zone d'Al-Baqi'a (à l'ouest du village de Jinsafut), près de la colonie de « Ramat Gilad ». Cette initiative s'inscrit dans une tentative d'établir une nouvelle présence coloniale sur des terres agricoles palestiniennes.

Dans le gouvernorat de Bethléem, les forces d'occupation ont procédé à des travaux d'extension sur des terres plantées d'oliviers au profit de la colonie de « Beitar », dans l'ouest du gouvernorat. Elles ont en outre fermé tous les accès à la localité de Tuqu', entravant l'accès des agriculteurs à leurs terres et empêchant le déroulement normal de la récolte des olives.

Dans le gouvernorat de Salfit, les forces d'occupation ont interdit aux agriculteurs et aux militants solidaires de récolter les olives dans la zone d'Al-Wadat, située dans la localité de Bruqin (ouest du gouvernorat), et ont contraint la famille d'Alaa Abdel Rahman à quitter ses terres. Par ailleurs, des colons ont fait irruption sur des terres agricoles dans la zone sud-est du village d'Iskaka, près de la colonie de « Nofei Nehemia », tandis que les forces d'occupation poursuivaient des travaux de terrassement sur des terres plantées d'oliviers dans la localité de Qarawat Bani Hassan. Des colons ont détruit des récoltes agricoles et causé des dommages à des serres, à des cultures et à des biens situés sur des dizaines de dunums, dans le village d'Al-Duyuk al-Tahta, à l'ouest de Jéricho. Par ailleurs, des colons ont fait irruption dans la communauté de « Ma'azi Jaba' », au nord de la ville de Jérusalem occupée, et ont mené des incursions provocatrices parmi les habitations des habitants.

Voici nos astuces pour augmenter naturellement votre production de collagène

Le collagène agit comme une colle pour maintenir l'intégrité et la bonne santé du corps. Pour augmenter naturellement la production de collagène, il existe quelques astuces simples.



L'IMPORTANCE D'UNE BONNE HYGIÈNE DE VIE

"Le collagène est la protéine la plus abondante du corps humain. Il s'agit du composé majoritaire des tissus conjonctifs dont la peau, les os, les ligaments, les tendons et le cartilage. Le collagène est caractérisé par une structure particulière en triple hélice, à l'origine des propriétés mécaniques spécifiques de ces tissus (élasticité, robustesse…)" expliquent les experts de l'INSERM. Ainsi, le collagène est comme une colle qui maintient l'intégrité et la bonne santé du corps.

"Avec l'âge, la production de collagène par l'organisme diminue progressivement, ce qui peut directement affecter non seulement notre peau et nos articulations, mais également nos ongles, cheveux ou notre intestin" indique Paraskevov, médecin esthétique à Paris. Pour augmenter naturellement sa production de collagène, il existe différentes techniques. Comme :

Consommer certains aliments : le bouillon, l'algue spiruline, la morue, les oeufs, la gélatine, les légumes verts, les graines de citrouille, les baies, les agrumes, l'ail, les aliments fermentés comme le kéfir et la choucroute, et les herbes et épices ;

Adopter une bonne hygiène : s'hydrater régulièrement et suffisamment, hydrater sa peau, dormir suffisamment, et adopter une alimentation saine et équilibrée ;

Ne pas fumer et éviter d'exposer sa peau non protégée aux rayons UV ;

Diversifier son régime alimentaire.

Privilégier une cuisson douce.

Associer le collagène avec de la vitamine C : les agrumes, les baies, les poivrons et les légumes verts permettent une meilleure absorption du collagène.

ATTENTION AUX TERMES !

Toutefois, le terme "collagène" dans le langage courant regroupe en réalité plusieurs types de collagène. "Dans les années 1970, la communauté scientifique ne parlait que de quatre types de collagènes génétiquement distincts, il est aujourd'hui admis que le grand ensemble qu'on désigne par ce terme comprend en fait jusqu'à 28 types qui diffèrent les uns des autres par leur composition moléculaire, par leur organisation au sein de l'organisme mais aussi par leurs propriétés" précisent les scientifiques.

Ainsi, utiliser le terme collagène de manière générique s'apparente à un langage marketing pour promouvoir certains compléments alimentaires ou produits.

L'electrostimulation est-elle vraiment efficace pour booster ses résultats à la gym ?

L'électrostimulation a le vent en poupe. On en voit de plus en plus dans des boutiques de coaching et de musculation. Mais est-ce réellement efficace pour booster ses résultats à la gym ?

L'ÉLECTROSTIMULATION CONTRACTE LES MUSCLES PLUS INTENSÉMENT

L'électrostimulation est de plus en plus populaire. Durant une séance, des électrodes sont spécifiquement positionnées pour stimuler les muscles. À l'aide d'un courant électrique, faible et indolore, les muscles sont stimulés. Ce courant électrique impose la contraction aux muscles : habituellement, c'est le cerveau qui ordonne aux muscles une contraction volontaire. Cette stimulation par le cerveau est généralement de 65 hertz. Avec une machine, cette stimulation peut aller jusqu'à 165 hertz. C'est pour cette raison qu'elle est particulièrement efficace.

« L'électrostimulation est utilisée dans plusieurs domaines : l'entraînement, la récupération et la réhabilitation » indiquent les experts du CHU Vaudois. Elle peut ainsi vous aider à booster vos résultats à la gym. Lucile Woodward, coache sportive, indique : « bien utilisée l'électrostimulation est ultra efficace pour augmenter la contraction des muscles pendant l'entraînement, et donc pour augmenter en force ou en volume ou en puissance en fonction de ce que vous souhaitez ».

UN APPAREIL ADAPTÉ À TOUS

Cependant, il ne suffit pas de s'allonger dans le canapé en attendant que la machine fasse tout le travail et gonfle vos abdominaux. « Pour être efficace, l'électrostimulation doit être associée à des mouvements de contraction volontaire. En clair, cela signifie qu'il faut faire des mouvements de renforcement musculaire pendant que vous actionnez votre électrostimulation, des abdos par exemple. C'est comme cela que ça fonctionne bien. Les influx nerveux vont alors solliciter des fibres musculaires plus profondes, celles que vous ne sollicitez pas de vous-même » précise la spécialiste.

Il est toutefois important de savoir que le lendemain, vos courbatures risquent d'être plus intenses que d'habitude. Mais à force d'entraînement et de pratique, vous allez progresser en force et celles-ci s'atténueront.

L'électrostimulation s'adresse à tout le monde mais peut être particulièrement adaptés aux personnes blessées, souffrant par exemple de maux de dos. Si vous ne pouvez pas porter de charges lourdes, la machine peut vous aider à muscler vos cuisses. Les jeunes mamans qui veulent récupérer leurs abdominaux peuvent également y trouver un certain intérêt. Enfin, la machine peut vous aider à solliciter certaines zones difficiles d'accès. La coache sportive recommande d'utiliser la machine au moins trois fois par semaines, sur six semaines.

Pourquoi vous devez impérativement protéger votre cerveau avec ces graisses essentielles...

De plus en plus d'études affirment qu'il existe un lien entre la concentration en acides gras polyinsaturés (AGPI) dans le cerveau et la santé mentale. Parmi ces AGPI, on retrouve les oméga 3, notamment présents dans les poissons gras.

LES OMÉGA 3 ET LEUR RÔLE CLÉ SUR LES RÉCEPTEURS DE LA DOPAMINE

Plusieurs études scientifiques ont montré qu'une diminution des taux d'oméga 3 dans le cerveau pourrait être en cause dans l'apparition de certains troubles psychiatriques.

Une étude publiée dans la revue Molecular Psychiatry révèle que les acides gras polyinsaturés jouent un rôle clé sur un des récepteurs de la dopamine, un neurotransmetteur ciblé par plusieurs traitements pharmacologiques car il est impliqué dans de nombreux symptômes psychiatriques.

Le cerveau est le deuxième organe contenant le plus de lipides après le tissu adipeux. Des recherches récentes ont mis en évidence un lien direct entre les niveaux d'AGPI dans le cerveau et la transmission du signal lié à la dopamine.

LES OMÉGA 3 AMÉLIORERAIENT L'EFFICACITÉ DE CERTAINS ANTIPSYCHOTIQUES

Des chercheurs français du CNRS (Centre national de la recherche scientifique) et de l'INRAE (Institut national de la recherche agronomique) ont étudié l'impact du taux en AGPI dans le cerveau sur l'activité d'un récepteur de la dopamine appelé D2R. Ils ont montré qu'un taux élevé en acide docosahexaénoïque (DHA), l'oméga 3 le plus abondant dans le cerveau, favorise la liaison de la dopamine au récepteur D2R et augmente l'efficacité de certains médicaments antipsychotiques.

En effet, les chercheurs ont constaté qu'un déficit en DHA chez la souris atténue les effets d'une molécule antipsychotique, l'aripiprazole.

Ces travaux montrent l'importance de la concentration en bonnes graisses dans le cerveau pour l'activité des récepteurs de la dopamine et ouvrent la voie à de nouveaux traitements pouvant améliorer l'efficacité des molécules antipsychotiques.

LES OMÉGA 3 INDISPENSABLES POUR LE CERVEAU DÈS L'ADOLESCENCE

Ce n'est pas la première fois que les oméga 3 sont mis en avant pour leurs effets bénéfiques sur le cerveau. En 2017, des chercheurs de l'Inserm avaient montré, sur des souris, qu'un régime alimentaire faible en oméga 3 depuis l'adolescence était un facteur de risque de dépression et de stress. Les scientifiques avaient ainsi remarqué que commencer un régime faible en oméga 3 dès l'adolescence diminuait les taux d'acides gras dans deux régions du cerveau : le cortex préfrontal, impliqué dans les fonctions cognitives complexes comme la prise de décision, le contrôle exécutif, le raisonnement. le noyau accumbens, impliqué dans la régulation de la récompense et des émotions. Cela se traduisait à l'âge adulte par des comportements de type anxieux et une diminution des fonctions cognitives. Vous l'aurez compris, si vous voulez préserver votre santé mentale, mangez des aliments riches en oméga 3 (sardines, maquereau, anchois, saumon, avocat, huile d'olive...).

Selection du jour

TF1

21h10

Largo Winch : Le prix de l'argent



Avec Tomer Sisley, James Franco, Clotilde Hesme, Élise Tilloloy, Denis O'Hare, François-Eric Gendron, Narayan David Hecter, Paibool Poolsuk, Supachai Girdsuwan, Naruapan Khiawram, Denis Marchand, Olivier Bony, Koen De Bouw, Mark Irons, Jonathon Sawdon

Depuis l'enlèvement brutal de son fils Noom, Largo Winch fait l'objet d'une impitoyable machination cherchant à l'anéantir et à détruire le groupe W. Pour faire éclater la vérité et retrouver son fils, il se lance dans une traque sans relâche. Des forêts canadiennes, en passant par Bangkok jusque dans les profondeurs des mines birmanes, il ne sait pas encore qu'il devra faire face aux démons du passé.

arte

21h05

Les pleins pouvoirs

Avec Clint Eastwood, Gene Hackman, Ed Harris, Laura Linney, Scott Glenn, Dennis Haysbert, Judy Davis, E.G. Marshall, Melora Hardin, Richard Jenkins, Kenneth Welsh, Penny Johnson Jerald, Mark Margolis, Elaine Kagan, Alison Eastwood

Luther Whitney mène une existence tranquille et n'aime rien tant que la fréquentation des musées, où il donne libre cours à ses talents de copiste. Derrière le paisible sexagénaire se cache un malfaiteur de haut vol, dont les exploits solitaires ont souvent défrayé la chronique. Pour l'heure, Luther prépare minutieusement un dernier coup : le cambriolage de la luxueuse demeure des époux Sullivan, la jeune Christie et le richissime Walter, vieil ami du président des États-Unis, Alan Richmond. Dans leur maison désertée, Luther fait ainsi main basse sur un joli butin. Mais il assiste aussi au meurtre de Christie par son amant : le Président Alan Richmond lui-même.



M6

21h10

Zone interdite

Présenté par : Ophélie Meunier

Des magasins pillés, des policiers pris pour cible, des commerçants qui défendent leur boutique au péril de leur sécurité, des dégâts qui se chiffrent en millions d'euros. C'était le 17 octobre... À chaque nouvelle mobilisation, les images de violences se répètent. Au-delà des images de chaos, comment expliquer ces affrontements ? Que racontent-ils des fractures de notre pays ? «Zone interdite» a mené l'enquête pour décrypter les mécanismes de cette violence, ses origines et ses conséquences pour les Français. De Mai-68 aux Gilets jaunes, des émeutes de 2005 aux Black Blocs, historiens, sociologues et acteurs des mouvements radicaux éclairent plusieurs décennies de contestation.



france 2

21h10

Novembre



Avec Jean Dujardin, Anaïs Demoustier, Sandrine Kiberlain, Jérémie Rénier, Lyna Khoudri, Cédric Kahn, Sofian Khammes, Sami Outalbali, Stéphane Bak, Raphael Quenard, Sarah Afchain, Jérémy Lopez, Quentin Faure, Victoire du Bois

En janvier 2015, Abdelhamid Abaaoud parvient à échapper à une opération de police internationale à Athènes où est présent Fred, commissaire de la sous-direction anti-terroriste française. Dix mois plus tard, le 13 novembre 2015, des attentats frappent l'Île- de-France et font 130 morts. Dès lors, l'anti-terrorisme va mener l'enquête pour retrouver les terroristes en fuite.

france 3

21h10

Les enquêtes de Vera



Avec Brenda Blethyn, David Leon, Jon Morrison, Riley Jones, Shobna Gulati, Cathy Tyson, Sarah Kameela Impey, Rhiannon Clements, William Houston, Clinton Blake, Simon Lenagan, Kevin Whately, Amanda Root, Joshua Sher, Victoria Elliott

Rick Kelsall, un présentateur télé connu, est retrouvé pendu dans sa chambre, le lendemain d'une soirée de retrouvailles avec des amis de longue date. Vera devine très vite que ce n'est pas un suicide. Accusé de harcèlements sexuels peu de temps avant, Rick venait d'être innocenté et allait faire paraître un livre autobiographique qui devait révéler des secrets sur le groupe.

W9

21h25

Mon garçon

Avec Guillaume Canet, Mélanie Laurent, Olivier De Benoist, Marc Robert, Antoine Hamel, Mohamed Brikat, Lino Papa

Sonia souhaite présenter son nouveau compagnon, Franck, à son père Jean-Pierre, directeur d'un hôtel écologique au Brésil. Toute la bande s'y retrouve pour y passer des vacances de rêve. Un matin, les garçons partent en excursion dans la forêt amazonienne. Jean-Pierre leur confie sa mère acariâtre, Yolande. Le lendemain, ils ont tous disparu... On a seulement retrouvé la petite caméra avec laquelle ils étaient partis.

LE MAGHREB
Le Quotidien de l'Économie

Edité par la SARL
Maghreb Presse
Édition
au capital
De 5.200.000 DA
Compte bancaire :
00100625030030024926
BNA agence Kouba

Directeur de la Publication
Salah Lakoues

Direction de la Rédaction
Administration
BP 545,
Maison de la presse Safir Abdelkader
Kouba - Alger
Tél Adm : 023 70 94 94
Tél Réd : 023 70 94 61
Fax Pub : 023 70 94 58
Fax Réd : 023 70 94 09

Site internet :
www.lemaghreb.dz
e- mail:
maghrebjournal@yahoo.fr

Impression
SIA Alger
EPE - SPA Imprimerie "Centre"
Siége social : Zone Industrielle
El-Alia Bab-Ezzouar - Alger
Diffusion
Centre : MPE
Est : MPE

« Pour votre Publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.
Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail :agence.reqie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran @anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustrations adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.

LE MAGHREB
Le Quotidien de l'Économie

LE CHIFFRE DU JOUR

90 **LE HAUT-COMMISSARIAT** de l'ONU pour les réfugiés (HCR) a appelé à une action urgente pour protéger 90 millions de réfugiés et déplacés de force, particulièrement exposés aux conséquences du changement climatique.

POURPARLERS DE PAIX SUR L'UKRAINE

Giorgia Meloni réclame une voix unique pour l'UE

La Première ministre italienne a critiqué la gestion européenne du dossier ukrainien. Elle a jugé l'approche actuelle totalement confuse en raison de la multiplicité des émissaires, avertissant que l'UE risque d'être marginalisée si elle ne clarifie pas sa stratégie d'ici décembre. Moscou, pour sa part, constate l'indécision persistante.

La Première ministre italienne, Giorgia Meloni, a souligné l'approche chaotique de l'Union européenne (UE) dans les négociations visant à régler le conflit en Ukraine, a rapporté Bloomberg le 5 novembre, citant une lettre adressée par la dirigeante italienne au président du Conseil européen António Costa. Selon Meloni, les actions de l'UE dans ce dossier donnent pour l'instant l'impression d'une « confusion totale », tandis que la participation d'une multitude de négociateurs différents et le recours à divers formats sapent la confiance envers l'Union. Elle a estimé que l'image d'une Europe désorganisée ne fait que servir les intérêts de ceux qui souhaitent la poursuite du conflit. Ainsi, Meloni a appelé à décider qui représentera l'Union européenne à la table des négociations et avec quel mandat. La décision, selon elle, doit être prise lors de la réunion des dirigeants de l'UE en décembre, faute de quoi l'Europe risque de se condamner à une « perte de pertinence » dans le processus de négociation. Confirmant la confusion des actions de l'UE, le porte-parole du Kremlin Dmitri Peskov a déclaré, le 6 novembre, que la Russie n'avait reçu aucune proposition de la part de l'Europe concernant des garanties de sécurité pour toutes les parties au conflit ukrainien. Selon lui, l'UE ne parvient pas à déterminer qui est habilité à s'entretenir avec la partie russe en son nom, alors que Moscou constate, de sa part, une indécision qui persiste. Les revendications de Meloni interviennent dans le contexte d'un scandale interne à l'UE, provoqué par un entretien téléphonique entre le président russe Vladimir Poutine, le président finlandais Alexander Stubb et le Prémier ministre norvégien Jonas Gahr Store. L'appel, initié par ces deux pays européens, a eu lieu le 27 octobre. La Première ministre danoise, Mette Frederiksen, a condamné cet entretien, reprochant à ses voisins de ne pas avoir informé au préalable leurs alliés européens de cette initiative. Le Premier ministre suédois, Ulf Kristersson, s'était aussi joint à ces critiques. Moscou se montre toutefois sceptique face à la volonté de l'Europe de s'immiscer dans les négociations de paix sur l'Ukraine. Dmitri Peskov a souligné début novembre que, bien que l'Europe doive être présente autour de la table pour le règlement du conflit ukrainien, cela n'était pas possible compte tenu de son approche actuelle. D'après lui, seuls deux dirigeants européens ont jusqu'à présent décidé de s'entretenir avec Moscou à titre national, tandis que la majorité des autres pays européens ne parlent toujours que d'infliger une défaite stratégique à la Russie. Le ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Lavrov a quant à lui déclaré que l'Europe avait manqué l'occasion de jouer un rôle de médiateur en Ukraine. Il a notamment rappelé l'échec de l'accord de février 2014 entre le président ukrainien de l'époque, Viktor Ianoukovitch, et les dirigeants de l'opposition, pour lequel la France, l'Allemagne et la Pologne avaient servi de médiateurs et qui, en fin de compte, n'a pas été mis en œuvre. Il a également évoqué l'échec des accords de Minsk de 2014, négociés sous la médiation de Paris et de Berlin, qui n'ont finalement pas abouti à un règlement durable. « Au cours des douze dernières années, ils ont eu de nombreuses occasions. Et ils ont prouvé par leurs actes que leur réputation ne peut être ignorée lorsqu'ils voudront, à nouveau, jouer le rôle de garants », a indiqué Sergueï Lavrov.

BRUXELLES S' OPPOSE À UN PLAN DE SÉCURITÉ PROPOSÉ PAR WASHINGTON

Jared Kushner, gendre du président américain et négociateur sur l'Ukraine, a annoncé l'intention des États-Unis de mettre en place un nouveau système de sécurité en Europe, en tenant compte de la position de la Russie. Cette initiative comporte cinq objectifs : l'instauration de consultations permanentes sur les questions de sécurité, la mise en place de canaux de communication fiables en cas de crise, une plus grande transparence des activités militaires, l'adoption de mesures réciproques pour limiter les risques d'escalade et l'établissement d'un cadre de sécurité à long terme. Kushner a toutefois précisé que tout nouvel accord devrait respecter la souveraineté et l'intégrité territoriale de chaque État. Il a souligné que l'OTAN resterait le pilier de la défense collective européenne et que cette initiative s'appuierait sur les institutions existantes. Le négociateur américain a reconnu que la tâche n'était pas aisée, estimant que la Russie et l'Europe cherchent « depuis plus de 30 ans » à établir un système de sécurité durable. Des décennies de méfiance et les conséquences du conflit ukrainien compliquent, selon lui, la situation. Les consultations doivent se poursuivre dans le cadre du format « Shell Bay», réunissant les États-Unis, l'Ukraine, l'OTAN, l'Union européenne et des partenaires européens. La Russie sera également associée aux discussions dans le cadre des négociations de paix. Kushner a indiqué qu'en cas de succès lors des prochains pourparlers trilatéraux entre Moscou, Washington et Kiev, un format de négociation plus large pourrait être envisagé, avec la participation directe des pays européens. À peine 24 heures après l'annonce du plan américain, l'Europe avait déjà catégoriquement rejeté la proposition. La cheffe de la diplomatie européenne, Kaja Kallas, a refusé toute discussion sur l'architecture de sécurité du continent avec la Russie et les États-Unis, soulignant la volonté de Bruxelles de conserver le système actuel, qui repose sur l'UE et l'OTAN. Moscou a pour sa part souligné qu'une telle architecture était inconcevable sans la participation de la Russie et sans prise en compte de ses intérêts. Les premières négociations tripartites depuis février dernier entre la Russie, les États-Unis et l'Ukraine sont prévues les 10 et 11 novembre dans la capitale des Émirats arabes unis. Le porte-parole du président russe, Dmitri Peskov, a indiqué les discussions porteront sur la sécurité et les garanties de sécurité des parties, et les détails des échanges seront examinés à huis clos. Concernant la participation des pays européens aux négociations, le porte-parole du Kremlin a noté que, si l'Europe devait être présente autour de la table pour le règlement du conflit ukrainien, cela n'était pas possible compte tenu de son approche actuelle. Selon lui, seuls le président finlandais Alexander Stubb et le Premier ministre norvégien Jonas Gahr Store ont, à ce jour, décidé de s'entretenir avec Moscou à titre bilatéral, tandis que la majorité des autres pays européens ne parlent toujours que d'infliger une défaite stratégique à la Russie.



R. I.

Post scriptum

Par : B. Khemis

La deuxième année de mise en œuvre de la Stratégie nationale de lutte contre la drogue a permis une "avancée tangible"

La lutte contre la drogue et la toxicomanie en Algérie enregistre des progrès majeurs, confirmés samedi à Alger par le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaa. Présidant, au Cercle national de l'Armée à Beni Messous, en compagnie du Commandant de la Gendarmerie nationale, le Général-Major Ali Sidane, l'ouverture des travaux d'un colloque national sur les dimensions de la consommation de drogues et de substances psychotropes à la lumière des dispositions de la loi n° 26-09 portant Code de la route, le ministre a dressé un bilan positif de la deuxième année de mise en œuvre de la Stratégie nationale de lutte contre la drogue et les psychotropes 2025-2029. Selon lui, cette deuxième année a permis de réaliser une avancée institutionnelle tangible, à travers le renforcement de la coordination, le développement des mécanismes de veille et de suivi, et le soutien aux capacités des services d'application de la loi.

Le ministre a rappelé que l'Algérie, sous la conduite éclairée du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, est déterminée à faire face à ce phénomène qui sape les capacités et les fondements de la société, évoquant l'élaboration et la mise en œuvre, conformément à ses orientations, d'une stratégie nationale globale et intégrée ne se limitant pas à traiter les effets de ce fléau, mais s'attaquant aussi à ses causes, à ses circuits, à ses réseaux et à ses sources de financement. C'est la philosophie de cette stratégie qui couvre la période 2025-2029 : ne pas se contenter d'arrêter les consommateurs ou de saisir des quantités de drogue, mais démanteler les réseaux, couper les financements, traiter les causes sociales et sanitaires, et protéger la jeunesse. Cette stratégie a permis d'asseoir une vision nationale unifiée et intégrée fédérant les efforts et les interventions dans un parcours cohérent garantissant l'unité des objectifs, la complémentarité des rôles et l'efficacité de la riposte, a expliqué M. Boudjemaa. Fini le temps où chaque secteur travaillait en solo. Aujourd'hui, la Justice, la Gendarmerie nationale, la Police, la Douane, la Santé, l'Éducation, les Affaires religieuses et la société civile travaillent sous une même vision, coordonnée par l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie.

La deuxième année de mise en œuvre de cette stratégie a permis de réaliser une avancée institutionnelle tangible, à travers le renforcement de la coordination entre les secteurs concernés, sous l'égide de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie, l'intensification des campagnes de sensibilisation, le développement des mécanismes de veille et de suivi, et le soutien aux capacités des services d'application de la loi avec la rigueur requise. Concrètement, l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie joue désormais pleinement son rôle de chef d'orchestre. Les informations circulent plus vite entre les services, les opérations conjointes se multiplient, et les réseaux de trafiquants sont suivis de manière plus efficace. Les campagnes de prévention ont été multipliées dans les écoles, les universités, les quartiers, les mosquées et sur les réseaux sociaux, avec pour objectif d'atteindre les jeunes avant que les dealers ne les atteignent. De nouveaux mécanismes de veille et de suivi permettent de détecter plus rapidement l'apparition de nouvelles drogues de synthèse, de nouveaux modes de trafic, et de nouvelles routes utilisées par les réseaux criminels. En parallèle, les capacités des services de sécurité ont été soutenues avec la rigueur requise, à travers la formation, les équipements, les laboratoires d'analyse et la coopération internationale.

Les acquis enregistrés au cours de la deuxième année de mise en œuvre de cette stratégie confirment la pertinence de la démarche adoptée par l'État, fondée sur une approche globale et intégrée aux champs d'action élargis, aux contenus multiples et aux trajectoires interdépendantes, garantissant la prise en charge des différentes dimensions et répercussions de ce fléau, en alliant prévention, répression, traitement, réinsertion, protection de la société et sauvegarde des droits dans le cadre d'une complémentarité de l'effort national, a soutenu le ministre. Cette approche est au cœur de la vision algérienne. Le toxicomane n'est pas seulement vu comme un délinquant, mais aussi comme un malade à soigner. Des centres de traitement et de désintoxication ont été renforcés, des programmes de réinsertion sociale et professionnelle ont été mis en place pour aider les anciens consommateurs à retrouver une place dans la société et à ne pas rechuter. Sans traitement et sans réinsertion, la répression seule ne fait que déplacer le problème. Le choix du thème du colloque n'est pas anodin. Il porte sur les dimensions de la consommation de drogues et de substances psychotropes à la lumière des dispositions de la loi portant Code de la route. La drogue au volant est l'une des principales causes d'accidents mortels en Algérie. Les psychotropes, en particulier, altèrent la vigilance, ralentissent les réflexes et poussent à des comportements à risque. De nombreux drames sur les routes, qui endeuillent des familles entières, sont liés à la consommation de substances. La nouvelle loi sur le Code de la route durcit les sanctions contre la conduite sous l'emprise de drogues et de psychotropes, avec des contrôles renforcés, des dépistages systématiques en cas d'accident, et des peines dissuasives. Il ne s'agit plus seulement de sanctionner, mais de sauver des vies. En liant lutte antidrogue et sécurité routière, l'État envoie un message clair : le consommateur ne met pas seulement sa propre vie en danger, il met en danger celle des autres usagers de la route.

La lutte contre la drogue ne peut pas être gagnée par l'État seul. Elle exige la mobilisation des familles, des écoles, des imams, des associations, des médias et de chaque citoyen. La deuxième année de la stratégie 2025-2029 montre que l'Algérie est sur la bonne voie, avec une vision claire, une coordination renforcée et des résultats tangibles. Le combat est loin d'être terminé. Les réseaux se renouvellent, les drogues de synthèse évoluent, et les trafiquants redoublent d'ingéniosité. Mais l'Algérie dispose désormais d'une stratégie, d'institutions et d'une volonté politique pour faire face. Protéger la jeunesse, c'est protéger l'avenir du pays.

B. KH.